



Numéro 129 - 1^{er} Trimestre 2019 - Bulletin Municipal d'Information

TUIN

**Le Trait
d'Union
Nivolésien**

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-17h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-17h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h-12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO

810, rue du Vernay © 04.74.96.32.20

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 4
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 5 à 8
La chronique de Guy Hyver.....	P. 10 à 11
Informations municipales.....	P. 12 à 15
La vie locale.....	P. 16 à 18
La vie culturelle.....	P. 19 à 22
La vie sportive.....	P. 23 à 25
Du côté des écoles.....	P. 26 à 28

Velouté de courge à l'orange

Les ingrédients :

1 courge moyenne

2 oranges

2 gousses d'ail

Branches de thym

Huile d'olive

15 dl de bouillon de légumes

Couper la courge épluchée en gros tronçons, les disposer sur une plaque allant au four.

Éplucher et émincer l'ail, le disposer avec le thym et l'huile d'olive sur les tronçons, saler et poivrer.

Enfourner à 220° pendant 35mn afin de bien caraméliser les morceaux de courge.

Pendant ce temps, râper le zeste d'une orange, réserver.

Presser les deux oranges en jus le plus épais possible.

Dans le mixer (vitesse maximum), verser la courge caramélisée, l'ail, le jus d'orange et suffisamment de bouillon pour obtenir une préparation homogène, mais pas trop liquide.


Verser dans des bols à soupe avec le zeste de l'orange, une pincée de graines de sésame et quelques graines de courge.



Don du sang

Mercredi 24 avril à la salle des fêtes

avec la participation du CSN



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:


.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à :

mairie.nivolosvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:
<http://eepurl.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:
www.nivolos-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"



L'Editorial

Le mouvement des gilets jaunes interpelle notre démocratie, nos institutions. C'est un symptôme de la mise à mal des formes d'organisation de la démocratie politique en France, dans lesquelles nous avons vécu au moins depuis la Libération. A travers ce mouvement s'expriment des problèmes multiples, partagés sur certains aspects par d'autres organisations. Mais le mouvement des gilets jaunes, ce sont aussi des individualités qui portent des revendications paradoxales.

L'historienne spécialiste des mouvements sociaux Danielle Tartakowsky en donne son analyse. Pour elle, ce mouvement protéiforme qui "perturbe nos catégories" de "droite" et de "gauche" prend sa place dans un "retour de révoltes qui ne s'inscrivent plus dans les formes classiques de la manifestation". Si sa dimension antifiscale appartient plutôt à un registre mobilisant la droite, elle constate que "plus on avance dans le mouvement, et plus les revendications qui apparaissent portent sur le pouvoir d'achat, les inégalités et injustices sociales, toutes choses qui dans la longue durée appartiennent à des revendications du mouvement ouvrier et de la gauche".

Nous devons constater qu'il s'est inscrit dans la durée même s'il semble s'épuiser. Plusieurs observateurs notent chez certains gilets jaunes une approche de l'histoire approximative, une méconnaissance du

fonctionnement de nos institutions, même les plus proches. Beaucoup ne savent pas par exemple que les conseils municipaux sont publics. Cette ignorance les rend vulnérables face à la désinformation véhiculée par les réseaux sociaux. D'autres ont trouvé sur les ronds points une famille, un groupe d'amis, un lieu d'échanges où ils se sentent écoutés, existés. Porter un gilet jaune leur donne de la visibilité, eux que certaines élites ignorent ou méprisent.

Ce mal être social m'amène à penser que si plusieurs réponses sont en effet d'ordre économique et institutionnelle, il en est d'autres qui relèvent de l'Education. Alors que vient de se terminer la 41^{ème} exposition de peinture organisée par la municipalité et l'A.L.E.P. Arts et culture, je me suis interrogée sur l'Acronyme A.L.E.P. L'A.L.E.P. qui historiquement regroupait plusieurs associations nivolaïsiennes de loisirs signifie Association Laïque d'Education Populaire. Mais qu'est ce que l'Education Populaire ?

Ce courant de pensée est né au XVIII^{ème} siècle et cherche dès son début à promouvoir une éducation visant l'amélioration du système social. Il traverse de nombreux mouvements qui militent pour le développement individuel des personnes et le développement social afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société. L'action des mouvements

d'éducation populaire se positionne en complément de l'enseignement formel. Cette éducation ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture de tous. C'est aussi l'occasion pour chacun de s'épanouir, de développer des capacités à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter...

Depuis quelques décennies, les médias et la publicité vantent des loisirs consuméristes, la société s'individualise et les valeurs portées par l'éducation populaire sont en recul. Dans nos associations, souvent les présidents évoquent ces comportements de plus en plus consuméristes.

Les réponses aux changements attendus ne passeraient-elles pas par là aussi ?

Ce que feront le gouvernement et le Président de la République des contributions qui leur seront parvenues à l'issue du grand débat national sera déterminant pour l'évolution du mouvement mais aussi pour le devenir de notre démocratie.

Pour conclure, je reprendrai la question posée par Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky dans « L'État détricoté : De la Résistance à la République en marche » :

Quelle est la place du peuple dans un système libéral de moins en moins démocratique fondé sur l'expertise, comme le nôtre ?

Graziella Bertola-Boudinaud



FÊTE D'ÉTÉ

Les conseillers municipaux
enfants
invitent les Nivolaïsiens

à UN PIQUE-NIQUE GÉANT

Sur le stade du village le **SAMEDI 6 JUILLET**
dans le cadre de la fête d'été.

Chacun apportera un pique-nique qu'il pourra partager.
Le pique-nique sera animé par les conseillers municipaux
enfants, avec un Quiz intergénérationnel.



Emploi jeune

Au sein des Services Techniques en CDD
du 8 au 26 juillet 2019

Mission : Sous la responsabilité d'un agent des services techniques, participation à des travaux de rénovation et d'entretien de bâtiments. Selon les besoins, vous serez amené à renforcer l'équipe des services techniques pour des petits travaux d'espaces verts ou de voirie.

Profil : être âgé de 16 à 18 ans, ponctuel, apte au travail physique et en extérieur, respect des consignes de sécurité, bon relationnel.

CDD d'une semaine, sur 24 heures, de 7h30 à 13h30 du lundi au jeudi. Rémunération au SMIC.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à la Mairie, 231, rue de l'Hôtel de Ville avant le 15 avril 2019.

Le Mot du Maire

En réponse à la crise soulevée par les gilets jaunes, le gouvernement a décidé de mettre en place un grand débat afin que les citoyens aient la possibilité de faire remonter leurs attentes, leurs inquiétudes et leurs propositions pour la suite du mandat du président de la République.

La commune a joué le jeu car il nous semble qu'il est important de donner la parole au peuple, dans toutes les circonstances.

Dans un premier temps, une salle a été mise à disposition de la députée de la 10ème circonscription, Marjolaine Meynier Millefert afin qu'elle puisse rencontrer les citoyens. Ils sont venus en nombre et ont soulevé une multitude de questions au cours d'une assemblée, qui a été tout au long respectueuse de la parole de chacun des participants.

Ensuite, nous avons mis en place un cahier de doléances, que nous avons tenu à disposition du public pendant un mois, à la mairie. Ce cahier a désormais été transmis à la préfecture qui le fera remonter avec ceux qui ont été remplis dans une majorité de communes.

Enfin, une réunion a été organisée, le 13 mars, à l'initiative du Conseil Municipal afin de permettre à nouveau, un expression des demandes.

Dans les cahiers de doléances, plusieurs thèmes reviennent dans pratiquement toutes les contributions : la question cruciale du pouvoir d'achat à la fois des salariés et des retraités, exprimés par la demande d'augmentation du SMIC et des retraites, car il n'est pas normal, qu'en travaillant, ou après une vie de travail, on ne puisse pas

accéder à un logement HLM. Beaucoup se voient opposer que le taux d'effort est trop important pour régler les loyers et les charges qui n'arrêtent pas d'augmenter. Où vont-ils aller ? Il n'est quand même pas acceptable, que dans un pays riche comme la France, plus de quatre millions de personnes soient dépourvues d'un logement autonome ou vivent dans un logement indécent.

Une autre question revient également, c'est celle du maintien des services publics et on peut le comprendre, à un moment où la Poste menace de fermer le bureau du village pour le remplacer par un relais poste chez un commerçant, où l'Education Nationale bloque une classe à l'école primaire alors que les effectifs sont équivalents à ceux de cette année scolaire, et surtout où la totalité des services ne sont maintenant accessibles que par Internet alors que le Défenseur des Droits affirme, dans son rapport que plus de 20 % de la population est démunie devant la dématérialisation des services.

Enfin, revient également très souvent, le besoin de développer davantage les instances démocratiques, afin que les habitants puissent exercer leur citoyenneté en toute connaissance de cause et intervenir dans la vie publique, autrement que par une délégation de pouvoir, par un vote, une fois tous les six ans, sans retour régulier des élus devant leurs mandants.

Je voudrais également, à titre personnel évoquer la situation qui est faite aux communes, avec les difficultés que rencontrent vos élus pour boucler les budgets.

Cette année encore, la commune verra sa dotation de l'État baisser par le biais de l'écrêtement. Depuis la mise en place de ces ponctions, la perte de dotation aura été de 66 % en 6 ans, passant de 195 000€ à 65 000€. Alors que cette dotation n'est pas un cadeau de l'État en direction des collectivités locales, mais la compensation de pertes de taxes locales qui étaient perçues directement par les communes et qui ont été intégrées au budget de l'Etat. On voit la gravité d'une telle mesure, car elle oblige, d'une part à réduire certains services qui sont utiles à l'ensemble de la population comme l'entretien de la voirie ou des bâtiments et d'autre part à augmenter le taux des impôts locaux afin de ne pas être complètement déphasés par rapport aux besoins. Cette année encore, la commune décidera d'augmenter les taux de 0,5 %. Nous avons conscience que ce n'est pas bon pour le pouvoir d'achat des ménages, mais avons-nous une autre possibilité dans la situation qui nous est faite, alors que nous avons déjà un taux de dépenses par habitant qui est inférieur à la moyenne des communes de même importance.

Dans une telle situation, nous avons décidé de maintenir les budgets des écoles et les subventions aux associations, car ce sont ces services qui répondent aux besoins essentiels de la population et en particulier de la jeunesse.

Par ce débat, une porte a été ouverte à la concertation, nous vous invitons à faire connaître par tous les moyens, vos demandes et vos besoins.

Michel Rival

Mots Croisés n°129 - solution p.25

Horizontalement

- 1/ Idée chimérique et vaine
- 2/ Progresserons
- 3/ Arbre exotique - Médecin abrégé
Interruption de travail
- 4/ Chose vaine - Erbium
- 5/ Réfléchi - Difficulté - Éclatera
- 6/ Vieille radio - lieu de grève
Petite classe
- 7/ Privé de rameaux - Poulie
- 8/ Guide - Article - Homo
- 9/ Temps passé dans un emploi
- 10/ Plantes pour les oiseaux

Verticalement

- 1/ Tiendras bon
- 2/ Qui se dissipe lentement
- 3/ Prit son essor - Va très vite
- 4/ Aluminium au labo - Drame nippon
Au bord du Rhône
- 5/ Confédéré - Dieu du ciel
- 6/ Est utile - Posture de yoga
- 7/ Fin de verbe - Lentille - Marié
- 8/ Souverain - fin d'infinif
- 9/ Pris au vol
- 10/ Supplices d'autrefois

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3				■			■			
4								■		
5			■			■				
6				■				■		
7							■			
8					■			■		
9										
10										

Dénomination de nouvelles voiries :

Deux nouvelles voiries sont à dénommer, la voirie du lotissement Nexity à Boussieu et les cinq maisons à la place de la station-service Vallin. Décision unanime de retenir Rose Valland pour le lotissement de Boussieu et Rosa Park pour le lotissement à la place de la Station Vallin.

Situation de la Poste : Les responsables de la Poste sont à nouveau intervenues sur la situation de la Poste de Nivolos. La position du Conseil n'acceptant pas une fermeture pour ouvrir un relais poste commerçant leur a été rappelée. Compte-tenu de l'activité qui continue de baisser, la Poste envisage de réduire de moitié le nombre d'heures d'ouverture à compter de février 2019. Le Conseil Municipal décide de maintenir sa position car il y a toujours de l'attente au bureau de Poste.

Demande de subvention à la FFF pour la réhabilitation du Stade des Mûriers :

Le Conseil Municipal a délibéré le 9 juillet sur une demande de subvention de 75 000€ au titre du Fonds d'Aide au Foot Amateur (FAFA). Cette délibération a positionné une subvention trop élevée. Il a fallu refaire le plan de financement en sollicitant une subvention maximum de 15 000€.

Demande de subvention à l'Etat, au titre de la DETR, pour la réhabilitation du Stade des Mûriers :

La DETR inscrit parmi les priorités la création ou la réhabilitation d'installations sportives. Décision unanime du Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la DETR, au taux de 20%, soit une somme de 100 000€.

Révision du PLU – réflexion sur les orientations d'aménagement :

Vocation d'habitation en individuel groupé ou habitat intermédiaire sur la parcelle de 4J et les parcelles environnantes, inscrire la nécessité d'aménager la sortie sur le RD 1085. Revoir l'orientation d'aménagement n° 1 à Boussieu, pour renforcer la vocation commerces services. Réflexion sur une partie de la grande parcelle AB 714, actuellement classée en Ub à vocation principale habitat, mais qui

peut accueillir également des commerces ou services non nuisants, pour renforcer cette vocation commerces services artisanat. Pour ce dernier point, l'orientation sera tranchée au prochain conseil.

GROUPAMA – assurances risques statutaires :

Décision unanime de reconduire le contrat d'assurance des risques statutaires pour l'année 2019. Cotisation sur la base de 6.56 % de la masse salariale pour les agents CNRACL et de 1.55 % pour les IRCANTEC.

CENTRE DE GESTION :

décision de participer au marché public du CDG pour les assurances couvrant les risques statutaires (pas d'obligation d'adhésion au contrat groupe à l'issue de la consultation). Cela permettra de voir les taux obtenus.

SMABB :

Suite au changement de statuts, il convient de désigner un nouveau représentant de la commune. Décision unanime de maintenir Chantal Jacob Titulaire, Gilles Gentaz suppléant.

Subvention exceptionnelle à l'Association des Jardins Ravineaux :

Les jardins Ravineaux ont fait l'objet d'un vol dans les différentes cabanes de jardin. L'Association a déposé plainte, mais son assurance refuse de couvrir le risque car les cabanes sont en bois et ne sont pas sécurisées. En particulier du matériel collectif qui sert à entretenir les abords et les installations a été dérobé (tondeuse, débroussailluse, perceuse et divers outillages). Décision unanime d'accorder une subvention de 1000€ pour permettre à l'association de se rééquiper afin de continuer à assurer les entretiens.

Tarif de location des salles :

Rappel des tarifs en vigueur depuis le 1er janvier 2018

Foyer :

- Particulier de la commune pour une demi-journée : 50,00€
- Particulier de la commune pour le Week-end si le groupe comporte une personne à mobilité réduite : 130,00€
- Supplément pour l'utilisation de la cuisine : 20,00€
- Obsèques : gratuité

Salle Pour Tous :

- Particuliers de la commune : 150,00€
- Réunion de travail entreprises de la commune : 220,00€

Salle des fêtes :

- Associations de la commune : gratuité
- Particuliers de la commune : 250,00€
- Réunion de travail entreprises de la commune : 250,00€
- Caution : Foyer, Salle des Fêtes et Salle Pour Tous : 500,00€,

Décision unanime de maintenir ces tarifs.

Remplacement de matériel dans la Salle de gymnastique :

remplacement d'un tapis de poutre et d'un élément d'une barre asymétrique pour un montant de 780€.

Réhabilitation du Stade des Mûriers :

Le calendrier est validé. Appel d'offre mis en ligne en décembre. Retour des offres pour le 18 janvier. Début des travaux : le 13 mai pour une durée de trois mois.

Organisation du Péri-scolaire :

Des ateliers seront mis en place afin de mieux organiser les activités des enfants.

Centre de Loisirs :

Il sera fait appel aux Francas pour demander la mise à disposition de la directrice pendant la durée du Centre Aéré.

Téléthon :

Grâce à la participation de nombreuses associations la somme de 2 984€ sera versée au Téléthon.

Déclarations préalables :

Klécia Mézias : parcelle AE 557, en zone Ua au PLU, pour mise en place d'une enseigne de 2mx0,60m en façade au 2744 RD 1085.
Sonia Grosset : parcelle C 348, en zone N et Nc au PLU, bleu BgI-Bv au PPR pour mise en place d'une piscine semi enterrée de 3,45mx6,65m, 1949 chemin des Renardières.

Permis de construire :

Département de l'Isère : parcelle AB 237, en zone Ui au PLU, pour réhabilitation du Centre Technique Routier situé au 1243 RD 1085.
Sanfratello Immobilier : parcelle AH 125, 126, 156, en zone Ua au PLU, blanc, bleu BgI et Rouge RC au PPR, pour modification du permis de construire de cinq maisons au 3718 RD 1085.

Exposition

des peintures de Marion Rigollier

Du 2 au 30 avril à la bibliothèque

Fête

des mères et des nouveaux arrivants

Vendredi 24 mai à 18h
à la salle des fêtes

Nettoyage de printemps de la commune

Samedi 6 avril à 9h
Rendez-vous au foyer

Adoption de la Résolution du 101^{ème} Congrès des Maires : l'AMF a demandé à l'ensemble des conseils Municipaux d'adopter la résolution votée à l'unanimité par le congrès en novembre 2018.

La résolution rappelle les principales préoccupations des maires : Baisse de 13 milliards en cinq ans des moyens de fonctionnement des collectivités territoriales ; Suppression de la Taxe d'Habitation mettant en cause gravement l'autonomie fiscale ; diminution de 120 000 emplois aidés ; mise en danger de la politique du logement social.

La résolution refuse : La mise sous tutelle financière des collectivités, l'Etat s'exonérant de tout effort équivalent ; la remise en cause des engagements dans les contrats de plan Etat-Régions et dans le co-financement des investissements avec les départements, les communes et leurs intercommunalités ; la fermeture de nombreux services publics de proximité (santé, transport, formation, écoles etc...) laissant à l'abandon des pans entiers de nos territoires ruraux, mais aussi de nos banlieues et quartiers en difficulté.

Le Congrès demande la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples :

1/ le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales ;

2/ l'acceptation du principe : «qui décide paie, qui paie décide»;

3/ la cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux.

Le Congrès propose 7 sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement : Autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements ; compensation intégrale de la Taxe d'Habitation, par un dégrèvement général ; ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique au prorata de sa part de l'endettement (4,5%) ; Révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement ; retour à une conception partenariale des contrats établis entre l'Etat et les collectivités ; réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires, le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ; l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Menus de substitution à la cantine : Actuellement des menus de substitution

sont en place avec des menus sans porc et des menus sans viande. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas aller plus avant dans la mise en place de menus de substitution. Toutefois, les enfants qui ont besoin d'une adaptation à titre médical, seront traités dans le cadre d'un PAI et si les interdictions sont trop problématiques, comme par le passé, les enfants devront apporter un panier repas.

Concertation nationale : le Président de la République a annoncé l'organisation par les maires d'une concertation sur les problèmes rencontrés par les citoyens. Le cahier de doléances et de propositions a été mis à disposition du public. Un débat sera organisé le mercredi 13 mars, à 19h au foyer. Un groupe de travail est désigné pour le préparer avec G. Bertola-Boudinaud, B. Belony, JP Mailles, N. Yvard, G. Gentaz et M. Rival.

Rétablissement de la continuité écologique sur l'AGNY : Deux ouvrages sont déclarés infranchissables et doivent faire l'objet d'un aménagement. Une étude est en cours. L'étude est financée à 80% par l'Agence de l'Eau. Les travaux seront subventionnés au même niveau.

Un premier diagnostic de l'étude dégage 5 scénarios possibles d'aménagement. Il convient d'en privilégier deux qui seront étudiés plus en détail par le cabinet d'étude. Le Conseil Municipal privilégie l'étude des scénarios 0 et 1 par 14 voix contre 1 au scénario 0 et 3 et une abstention.

Le scénario 0 comporte l'arasement complet du seuil de la scierie et l'arasement du radié du Pont du Bas-Vermelle avec la reconstruction du Pont. Le scénario 1 comporte l'arasement complet du seuil de la scierie, et le maintien du Pont du Bas-Vermelle. Ces deux scénarios étant les meilleurs au plan hydrologique et entraînant des frais d'entretien limités.

Programmation des logements sociaux pour 2019 : Enquête de la CAPI à transmettre à la DDT pour programmation annuelle : Villas Nola : Semcoda - 8 PLUS, 6 PLAI, 2PLS et 13 PSLA (Accession sociale) Lotissement Nexity : 5 logements locatifs - bailleurs non désigné. (Unanimité)

Covoiturage LANE : Lancement début 2019 de la ligne Eclose-Badinières, Les Eparres, Nivolas Vermelle, Bourgoin Jallieu. Besoin de définir le mode passager et/ou conducteur, selon qu'on vise un usager venant à pied ou en voiture cela déterminera la localisation du point d'arrêt LANE sur Nivolas-Vermelle. A l'unanimité, le Conseil

décide d'implanter la borne Lane de covoiturage au parking de covoiturage.

Prorogation du bail emphytéotique avec l'OPAC38, pour les immeubles du Centre : L'opac38 a programmé la réhabilitation des logements du Centre en 2019 – 2020. La réhabilitation portera sur la réfection des toitures et des terrasses, l'isolation par l'extérieur des bâtiments et la rénovation des chauffages. L'OPAC38 demande la prorogation du bail emphytéotique jusqu'à la fin du contrat d'emprunt qui sera fait pour assurer le financement des travaux, soit 2048. (Unanimité)

Garantie d'emprunt à l'OPAC38, pour la réhabilitation des immeubles du Centre : Décision unanime du Conseil Municipal d'accorder la garantie à l'emprunt que contractera l'OPAC38, pour réaliser les travaux de réhabilitation des logements du Centre.

Mise en place d'un composteur collectif dans le quartier de Curtet : Un travail de sensibilisation a été fait par la stagiaire dans le courant du mois de décembre. Cela a débouché sur le projet de mise en place d'un composteur collectif. Celui-ci serait composé de trois bacs : un bac pour déposer les fermentescibles, un bac pour la maturation du compost et un bac pour des broyats de tailles. Une réunion a eu lieu sur place avec la SMND, l'OPAC38 et trois habitants du quartier. L'OPAC38 s'est engagé à dégager la plateforme, proposition que la commune achète les trois bacs et les mette en place. Le SMND se chargeant de l'information et de la formation des habitants du quartier. (Unanimité)

Compte-rendu du Jury régional du fleurissement : Le jury Régional a transmis ses conclusions. Il maintient le classement de la commune dans la catégorie 1 fleur. Il insiste pour une évolution du fleurissement vers la mise en place de davantage de plantes vivaces. Il préconise l'élargissement de la notion de fleurissement à la propreté urbaine, à l'aménagement urbain et à tout ce qui peut faire progresser la commune dans le domaine environnemental et traitement/valorisation des déchets. La commission environnement se réunira avec le CAUE afin de définir les améliorations à apporter.

Autorisation d'engager 25% du budget d'investissement en attente du vote du budget : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de permettre l'engagement de dépenses d'investissement jusqu'à

Conseil Municipal : séance du 14 janvier 2019 (suite)

concurrence de 25% des sommes inscrites au budget d'investissement de l'année précédente dans l'attente du vote du budget 2019. Seront autorisés : 8000€ au compte 2031 frais d'études, 15 000€ à l'opération 104 voiries diverses, 15 000€ à l'opération 108 divers bâtiments, 5 000€ à l'opération 109 divers matériels, 10 000€ à l'opération 123 PLU, 1 000€ à l'opération 132 Stade des Mûriers.

Déclarations préalables :

Xavier Claret-Tournier : parcelle AB 810, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour extension d'un garage de 20,87m², 122 avenue de Ruffieu.

Klécia Mezas : parcelle AE 557, en zone Ua au PLU, pour peinture de façade en vue d'ouvrir un commerce au 2744 RD 1085.

Marc Lévêque : parcelle AD 418, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une clôture et d'un portail au 324 allée de Montcizet.

Christophe Villequin : parcelle AC 164, en zone Ub au PLU, Bleu Bgi au PPR, pour construction d'une piscine de 32m² au 97 impasse des Chaumes.

Pascale Rebusella : parcelle AH 248, en zone Ua au PLU, pour mise en place d'une baie vitrée à la place d'une porte de garage au 3322 RD 1085.

Damien Danger : parcelle AD 438, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour construction d'une piscine de 32m² au 277 allée de Montcizet.

Eric Garrot : parcelle AB 338, en zone Ub et N au PLU, bleu Bg1 et rouge RG-RV au PPR, pour mise en place d'un portail et d'un abri de jardin de 15,17m², au 112 impasse des Violettes.

Permis de construire :

Salim Ay : parcelle AB 924, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle impasse des Thuyas.

Conseil Municipal : séance du 11 février 2019

Rapport d'Orientation Budgétaire : Le budget 2019 se présente sous un jour de plus en plus tendu. En effet, l'augmentation du coût de la vie en 2018 ressort à 2,2% pour les dépenses des ménages. Toutefois, l'augmentation du panier de mairies, calculé par l'AMF et qui tient compte des dépenses principales des communes que sont les salaires et les fluides (gaz électricité) ressort à 2,7%.

La loi de finances 2019 retient une réévaluation forfaitaire de 2,2% ce qui veut dire que l'augmentation forfaitaire ne couvre pas l'inflation.

La DGF va encore être amputée par l'écrêtement calculé sur la base de 1% de nos recettes de fonctionnement de l'année précédente, soit 18 500,00€. La DGF qui était de 195 000,00€ en 2013 passera à 66 500,00€ soit une baisse de 66% en six ans. Il serait nécessaire de poursuivre la mise à niveau de nos taux qui sont très bas et qui font que les ressources par habitant de la commune sont de 713€ alors que la moyenne des communes de même importance est de 909€. Il faudrait augmenter le taux de 1%, mais cela ferait une augmentation de 3,2% pour les contribuables. Malgré tout, il est important de ne pas décrocher d'une façon trop importante, car malgré nos augmentations des derniers exercices, nos ressources par habitants continuent de diminuer (713€ en 2017 pour 766€ en 2013). Proposition d'élaborer avec une majoration des taux de 0,5%.

En investissement, cette année nous devons reporter les 400 000€ du Dojo, et inscrire 550 000€ pour la réhabilitation du Stade

des mûriers, plus les sommes nécessaires en voirie, bâtiment, matériel...

Il faudra recourir à l'emprunt. Mais depuis 2013, la commune n'a pas contracté d'emprunt. Elle a poursuivi son désendettement. De plus, 2 emprunts s'arrêtent en 2020 et libèrent une annuité de 27 000€. Le recours à l'emprunt sera limité au minimum nécessaire.

Retrait d'un poste à l'école primaire du Village :

La classe qui avait ouvert à la rentrée 2018 est proposée en fermeture à la rentrée 2019. Pour cette rentrée, nous avons contacté 5 familles qui habitent les Plattières et l'impasse de Thuyas pour leur demander de venir à l'école du Village afin de garder une capacité d'accueil à l'école de Boussieu pour les enfants du lotissement Nexity qui est juste à côté de l'école. A l'école du Village si une fermeture intervient à la rentrée, nous aurons des difficultés dès que les enfants des 30 maisons des Villas Nola arriveront dans le courant de l'année scolaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer à la fermeture de classe au vu de l'effectif de 26 par classe après fermeture et de l'arrivée du lotissement de 30 maisons dont les travaux sont en cours.

Convention avec l'ADPA : Depuis de nombreuses années le CCAS a une convention de participation à l'ADPA du nord-Isère qui intervient auprès des personnes âgées. L'ADPA intervient de trois façons différentes : Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) pour aide-ménagère, aides diverses à domicile sous le contrôle du Conseil Départemental.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) assurant les soins de suite en sortie d'hospitalisation, l'hospitalisation à domicile, les toilettes, l'accompagnement de malades Alzheimer, en convention avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Un service de transport accompagné, de jardinage et de petit bricolage pour les personnes âgées.

En 2019, l'ADPA a réalisé, sur la commune 3 998,49 heures d'intervention auprès des personnes âgées. Une rencontre a eu lieu récemment en Mairie au cours de laquelle la responsable a fait un rapport sur les personnes bénéficiant des interventions.

A la demande de la commune l'ADPA accepte la modification suivante de l'article 3 de la convention : « L'Association fournira en fin d'exercice un document avec des éléments chiffrés sur le nombre de ménages concernés et le nombre d'heures d'intervention par les différents services, au cours d'une rencontre annuelle avec les élus du CCAS. »

Décision unanime de demander au CCAS de valider la nouvelle convention avec l'ADPA.

Réalisation d'un plan de la commune :

Avec les dénominations de nouvelles rues le plan de la commune est obsolète. Un contact a été pris avec une société de communication qui propose la réalisation d'un plan de commune financé par la publicité. Les tarifs proposés aux annonceurs semblent élevés et de plus, demandent un engagement sur trois renouvellements. Décision de prendre contact avec d'autres prestataires.

Borne de covoiturage : Lane installera un point de covoiturage au parking de covoiturage de Ruffieu, la prise en charge des passagers se faisant sur l'alvéole de bus voisine. Les réservations se feront sur l'application à installer sur téléphone portable, sans borne d'appel locale.

Installation d'un jeu de panneaux de basket muraux au gymnase : Suite à une rencontre avec le BCNV, acceptation du devis de Playgonas pour un montant de 2384,00€.

Grand débat : un débat sera proposé à la population le 13 mars à 19h.

Environnement : Validation d'un point d'apport volontaire avec conteneurs enterrés,

rue Jean Moulin, d'un composteur collectif à Curtet, de la mise en place de quelques légumes, en particulier des plantes aromatiques dans deux massifs à l'essai, prévoir un balayage par une entreprise, et pour les récompenses du concours des maisons fleuries, prévoir des plantes à replanter. Un rendez-vous sera demandé au CAUE pour une réunion sur le fleurissement.

Associations du Val d'Agnay : Participation au forum de Nivolas le 7 septembre 2019, élaboration d'un répertoire de toutes les associations du Val d'Agnay et coordination des grosses manifestations.

Déclarations préalables :

Sébastien Talut : parcelle AD 575, en zone Ub au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un abri de jardin de 7,5m² au 66 Allée du Clos jayet.

Permis de construire :

Suat Atak : parcelle AE 786, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour construction d'une maison individuelle, impasse du Tilleul
Tarek Sayah : parcelle AB 337, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bgl au PPR, pour aménagement d'une maison existante 98, impasse des Violettes.

Graziella Hoarau : parcelle AB 188, en zone AUbOA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle Allée Rose Valland.

Récapitulatif des manifestations

- Mercredi 27 mars à 16h30 : **Tournée «Quand CAPI conte»** avec le conteur Fred Lavial et son spectacle «MECHANTS» à la bibliothèque. A voir en famille.
- Dimanche 31 mars : **Randonnée des saveurs avec l'EGNV et le Sou des écoles.**
- Du 2 au 30 avril : **Exposition des peintures de Marion Rigollier** à la bibliothèque.
- Vendredi 5 avril : **Soirée dansante avec la Country Star.**
- Samedi 6 avril à 9h : Rendez-vous au foyer pour le **nettoyage de printemps de la commune.**
- Samedi 6 avril : **Vente de moules –frites par le CSN** au stade des mûriers.
- Samedi 6 avril à 20h30 : **Soirée de Nivolas, «Soirée Flamenco»** avec le groupe Pinotéando à la salle des fêtes.
- Lundi 22 avril à 17h : **Lecture musicale avec Michaël LONSDALE, «Paroles d'amour à Tihirine»** à l'Eglise de Vermelle .
- Mercredi 24 avril : **Don du Sang** à la salle des fêtes avec le CSN.
- Mercredi 24 avril : **Journée Handisport** au stade des mûriers avec le CSN
- Dimanche 28 avril : **Repas des anciens** à la salle des fêtes.
- Du 2 au 31 mai : **Exposition des photos du collectif «Noir d'Argent»** à la bibliothèque.
- Dimanche 5 mai : **Marche dans la nature avec l'ALEP Plein Air.**
- Du 4 au 12 mai : **Peintures et Happening avec Robert DI CREDICO** à l'Eglise de Vermelle, **«Au-delà des chapelles».** Ouverture les 2 weekends de 15h à 19h.
- Samedi 18 mai à 20h30 : **Soirée de Nivolas, théâtre «Avec ou sans Cérémonie»** avec le V de rideau à la salle des fêtes.
- Vendredi 24 mai à 18h : **Fête des mères et des nouveaux arrivants** à la salle des fêtes
- Dimanche 26 mai : **Elections Européennes**
- Du 4 au 29 juin : **Exposition commune de Luis Henriquès, photographe** et de l'atelier d'écriture de la bibliothèque **«Au fil de l'eau»**, à la bibliothèque.
- Samedi 8 et dimanche 9 juin de 15h à 19h : **«Rendez-vous au jardin»** à l'Eglise de Vermelle, avec les sculptures animalières de MAHOU. **Visite guidée du jardin** par Denise Fréchet.
- Vendredi 14 juin : **Apéro lecture « Au fil de l'eau»** proposé par l'atelier d'écriture, autour de l'exposition, à la bibliothèque.
- Vendredi 14 juin 20h30 : **Concert de la Chorale EN PLEIN CŒUR** à l'église de Nivolas.
- Samedi 15 juin à 20h30 : **Soirée Théâtre** proposée par les ateliers théâtre de l'ALEP arts et Culture. **«Noces feras-tu ?» et «Pause- café».**
- Samedi 15 juin : **Gala de l'EGNV** au gymnase.
- Vendredi 21 juin : **Fête de la musique au Stade avec « Si on chantait ».**
- Dimanche 23 juin à 16h00 : **Deuxième festival «JEUNES EN SCENE», organisé par l'ALEP Arts et Culture et l'association De quoi j'me mêle,** avec le soutien de la municipalité.
- Vendredi 28 juin : **Gala du Judo club** au gymnase.
- Samedi 29 juin : **Fête de l'école avec le Sou des écoles.**
- Samedi 6 juillet : **Fête d'été** au Stade du village
- Samedi 6 juillet à 12h : Rendez-vous avec les jeunes élus du CME pour le **2nd pique-nique intergénérationnel et leur QUIZ géant.**

Fête de la musique avec «Si on chantait» – Vendredi 21 juin au Stade

Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Une envie d'avenir : Du rêve et de l'enthousiasme !

Plus que jamais nous avons besoin de rêver et d'imaginer de nouveaux horizons.

Tous les rêves ne sont peut-être pas réalisables mais tous permettent d'avancer et de progresser. Bien sûr la réalité est parfois cruelle, les plus beaux projets doivent se confronter aux difficultés du territoire, ou pire aux luttes de pouvoir.

Mais rien n'est jamais perdu, l'enthousiasme, la volonté de faire mieux pour l'intérêt général, sont un formidable moteur pour nous.

Il nous paraît essentiel de soutenir et d'encourager toute initiative, qu'elle vienne de privés ou d'associations et de saisir toutes les opportunités. Nous allons continuer à être positifs, créatifs tout en restant attentifs à l'évolution de la vie de notre municipalité.

La période très propice aux grands débats, nous permettra d'écouter vos espoirs, vos rêves, vos doléances quant à l'évolution de notre société, notre territoire, notre commune. Nous vous rappelons également que nous

sommes toujours disponibles et intéressés par vos réflexions, vos questions et vos propositions pour l'avenir de notre village.

Nous, élus du groupe minoritaire, sommes très assidus dans les commissions, sur le terrain et participons intensément aux réunions du conseil municipal en intervenant régulièrement sur les différents points à l'ordre du jour.

Notre présence et notre action sont effectives même si cela ne se traduit pas forcément au niveau des décisions.

Soyez certains que nous resterons vigilants jusqu'à la fin de notre mandat.

«S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée.» Anne Bradstreet

N'oubliez pas de rêver et d'être enthousiaste.

Nicole Yvrard, Bernard Belony, Jean Pierre Maille

Syndrome anti juif Henri ROBERT

*Étant persécutés dans le monde depuis l'antiquité
Les juifs sont obligés de réagir vigoureusement
Car ils sont victimes d'une mondiale hostilité
Et nous ne comprenons pas ce comportement.*

*Nous avons tous une part de responsabilité
Dans les crimes commis à leur encontre
Notamment par les nazis en génocide organisé
Affichant tout ce que la haine nous montre*

Panem et circenses Henri ROBERT

*Avoir « du pain et des jeux » selon sa volonté
Était la principale exigence du peuple romain
Avant que l'empire sombre dans cette frivolité
Sans se préoccuper de la vie du lendemain*

*Il semble que certains de nos concitoyens
Privilégient l'organisation de leurs loisirs
En réclamant toujours plus de moyens
Pour rechercher sans cesse de nouveaux plaisirs*

*Ayant la chance de vivre dans ce pays évolué
Sans toutefois s'imposer une certaine rigueur
Il faut se méfier d'une apparente facilité
Et conserver les anciennes habitudes du bonheur.*



Exposition des photos du collectif « Noir d'Argent »

Du 2 au 31 mai à la bibliothèque

Gala du Judo club
Vendredi 28 juin
au gymnase

Gala de l'EGNV
Samedi 15 juin
au gymnase

Soirée de Nivolas

à la salle des fêtes

**«Soirée flamenco»
avec le groupe Pinotéando**
Samedi 6 avril à 20h30

**théâtre «Avec ou sans Cérémonie»
avec le V de rideau**
Samedi 18 mai à 20h30

La chronique de Guy HYVER : Au secours, on étouffe !

«Au secours» «piaillent» en chœur tous les oiseaux de la terre. «Au secours on étouffe ! Vous les humains, qui vous définissez comme l'espèce la plus avancée et la plus intelligente de notre planète, vous pourrissez notre ciel, vous pourrissez notre terre et vous pourrissez nos océans».

«Vous pourrissez notre ciel en nous envoyant toutes les fumées de vos pollutions industrielles et les conséquences de vos accidents nucléaires. Nous ne pourrons bientôt plus gober un seul insecte, ils auront tous disparus. Mais n'ayez crainte, quand ils auront tous disparus, ça sera alors votre tour» !

«Vous pourrissez notre terre avec tous vos pesticides et toutes vos «saloperies» pour gagner toujours plus de «fric». On ne peut plus picorer tranquillement un ver de terre sans risquer de s'empoisonner. Heureusement qu'il y a des vers de terre intelligents qui vont se cacher dans les composteurs que certains hommes conscients du problème installent complaisamment, ça nous permet pour l'instant de survivre, et eux aussi, mais jusqu'à quand ?»

«Vous pourrissez nos océans avec tous vos déchets de matières plastiques et autres cochonneries. Vous êtes même en train de construire ce que certains appellent déjà le sixième continent. Un gigantesque fumier aux incommensurables dimensions qui dérive sur nos mers et qui

grossit chaque jour d'avantage parce que vous ne comprenez pas qu'il faut vite arrêter de jeter n'importe où vos déchets sans les recycler. Vous pourrissez aussi nos océans en y déversant consciemment ou inconsciemment par accident des milliers de tonnes de fuel qui forment des nappes dans lesquelles nous nous engluons comme dans des lindeuls noirâtres. Nos copains et nos copines de la faune et de la flore aquatique subissent aussi le même sort avec vos produits chimiques ou en ingurgitant des fragments de votre bème continent. Ils meurent étouffés»

Bon, ce n'est pas très rassurant tout ça. Si les oiseaux nous le disent, c'est qu'il doit y avoir du vrai. Ils exagèrent peut-être un peu, mais quand même, ça doit nous interpeller.

«au secours» crient d'une même voix tous les habitants des pays dits «riches et civilisés». «Au secours on étouffe ! Vous, les annonceurs et publicitaires de toutes catégories, vous nous noyez dans la pub, on ne peut plus respirer. Nos boîtes à lettres débordent de prospectus pendant que nos forêts disparaissent pour pouvoir vous alimenter en papier. Mais comment faites-vous pour avoir tous des produits meilleurs et moins chers que les autres ? Boniments que tout ça, rien que des boniments ! Au final vous voulez nous berner ! Et vous, quotidiens et magazines, croyez-vous qu'on vous achète

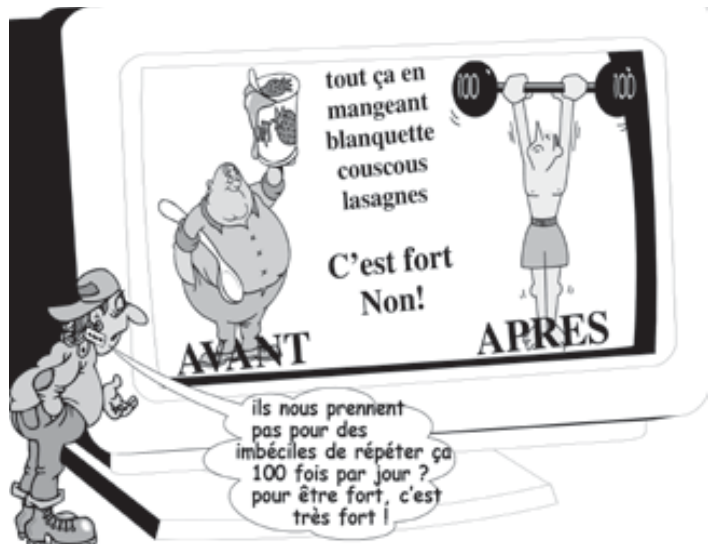


pour découvrir à chaque nouvelle page tournée des placards publicitaires souvent affligeants et dangereux pour notre équilibre mental ! Quant à vous radios et télévisions, vous nous donnez le coup de grâce. S'il vous plait, n'en jetez plus, on n'en peut plus de vos pubs débiliteries qui hachent nos films nos séries nos matchs nos variétés et nos informations en petits morceaux. Trop c'est trop, n'y a t'il pas sur cette terre quelques âmes compatissantes bien placées et ayant du pouvoir qui peuvent le comprendre, afin d'agir en conséquence avant que notre globe ne soit plus peuplé que par des «humanoides-robots» dépendants intégralement de la pub et incapables d'avoir leur libre arbitre ! Nous y allons tout droit. Et puis, on ne vous parlera même pas du téléphone et d'internet qui nous harcèlent du matin au soir avec des racolages incessants et des tas de «fausses nouvelles» et d'escroqueries à peine déguisées. Ca suffit, on en a marre !»

Là aussi, ils exagèrent un peu les habitants des pays dits «riches et civilisés» ! Quoi que, à bien y réfléchir, il y a quand même du vrai dans tout ça. Elle ne vous aura par exemple, pas échappée cette « pub » qu'on nous rabâche cent fois par jour depuis des mois dans tous les médias et surtout à la télé. Elle vante des repas pour perdre du poids. Il est impensable si cela marchait vraiment, que l'on voit encore dans nos villes et nos villages des femmes, des hommes et des enfants qui se

promènent avec des kilos en trop. Franchement, c'est de la mauvaise volonté de leur part ! On leur offre même une semaine gratuite. Rendez vous compte : des lasagnes, du couscous, de la blanquette et autres mets délicieux gratuits que l'on mange en maigrissant ! Depuis le fil à couper le beurre, nous n'avions pas vu d'invention aussi géniale. En plus, vous rendez-vous compte de ce que ces bienfaiteurs de l'humanité investissent en pub uniquement pour votre bien être ! Ça au moins, c'est de la philanthropie «comme on l'aime». Mais au fait, où prennent-ils tout cet argent pour financer ces campagnes hors de prix, extravagantes et démesurées ? Mystère !

«Au secours» claironnent depuis longtemps les personnels soignants et les pensionnaires de nos établissements hospitaliers et maisons de retraite. «Au secours on étouffe ! A force de vouloir gérer nos établissements comme des multinationales et de vouloir faire toujours plus avec moins, vous nous transformez en variable d'ajustement unique de vos budgets. Les premiers en nous infligeant des conditions de travail de plus en plus insoutenables, les seconds en nous privant du confort, de l'écoute et de l'accompagnement que nous sommes en droit d'attendre. Votre logique comptable balaye tout sur son passage ne laissant que peu de place au facteur humain. On ne peut pas être réduits à l'état de chiffres, de courbes et de statistiques».



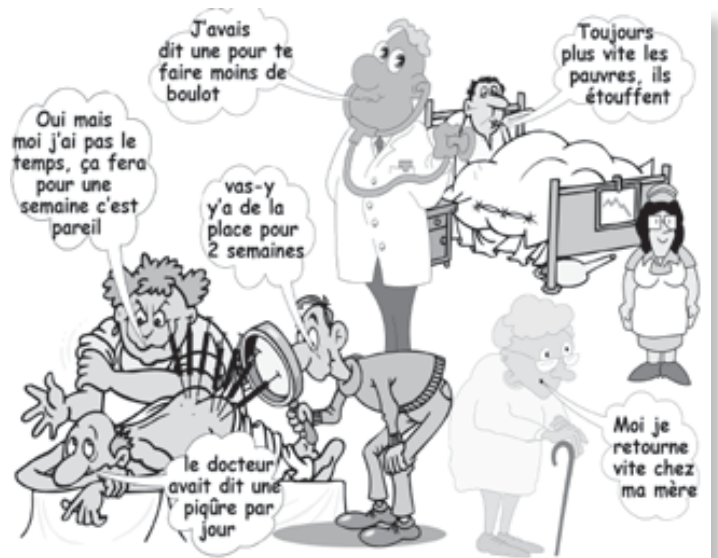
Vaste problème que celui là, si l'on y ajoute les déserts médicaux qui prolifèrent comme les coquelicots dans les champs de blé, et les attentes intolérables pour obtenir des rendez-vous chez les spécialistes, ça fait beaucoup !

«Au secours» hurlent en mesure les «gilets jaunes» autour des ronds-points. «Au secours, on étouffe. Nous ne pouvons plus vivre de notre travail. Le gouffre entre les pauvres et les riches se creuse irrémédiablement et devient abyssal. A seulement 43, les plus riches de la planète ont autant d'argent que la moitié de l'humanité la plus pauvre. Depuis 1980, sur le plan mondial, le 1% des plus riches a profité deux fois plus de la croissance des revenus que les 50% les plus pauvres, et les 49% restants ont stagné ou régressé. Ce qui n'empêche pas ces 1% de dissimuler au fisc 6 700 milliards d'euros. Et vous voulez que l'on croit au ruissellement ? Vous taxez de plus en plus les carburants qui sont indispensables à nos déplacements professionnels. Vous supprimez des impôts aux plus riches et vous taxez davantage les pensions des retraités. Dans le même temps vous supprimez l'indexation des revenus sur l'inflation. Stop, nous on dit stop !»

Enorme problème de société que celui mis sur la place publique par «les gilets jaunes». On peut être pour, on peut être contre, force est de constater que cela

ne laisse personne indifférent. C'est la règle de la démocratie. Il est cependant affligeant de lire ou d'entendre certaines réactions (de «pro» ou «d'anti» gilets jaunes d'ailleurs) qui amalgament, qui politisent, qui extrémisent leurs propos d'une façon éhontée. Que des casseurs, que des politiques, que des extrémistes et même des imbéciles profitent de l'aubaine médiatique pour faire et dire n'importe quoi est une chose. Que des millions de gens en souffrance aient attiré l'attention sur de vrais problèmes en est une autre. Vouloir tout mélanger est tout simplement indigne. Ceci dit, rien ne justifie la casse des biens publics et privés, c'est tout simplement inadmissible.

Pour essayer d'être objectif, notre président n'est probablement pas le seul responsable de cette situation. Depuis des décennies, ses prédécesseurs (droite et gauche confondues) lui ont bien préparé le terrain. Depuis des années, on a mis sous l'éteignoir les «corps intermédiaires» (syndicats, élu(e)s municipaux, associations) en clamant par ailleurs sur tous les toits que le pouvoir était «ouvert à la négociation». En même temps on faisait tout le contraire en ne cédant rien, en ne proposant que des reculs et même en passant en force. Alors comment voulez-vous que les moins fortunés (pour ne pas dire les plus pauvres)



acceptent sans rechigner qu'on supprime l'ISF quand dans le même temps on diminue les APL, on augmente la CSG sur les retraites et d'une façon continue et irraisonnée, les taxes sur les carburants. Tout ça emballé dans le mot magique «réforme» pour que ça passe mieux ! Ne prenez pas les gens d'en bas pour ce qu'ils ne sont pas !

La mondialisation sauvage a aujourd'hui nivelé par le bas, et entraîné comme conséquence le démarrage «en marche arrière» des protections sociales et des revenus pour les plus faibles. Que l'on nous présente ça comme des «réformes» indispensables ne change rien à l'affaire. Elle a aussi tissé entre les pays qu'ils soient dits riches ou pauvres une toile d'araignée inextricable d'accords en tout genre qui rend tout le monde dépendant de tout le monde. Il serait donc vain de vouloir sortir brutalement de ce système, sauf à se retrouver tout nu parmi les habillés. Peut-être que le citoyen moyen de bon sens attend tout simplement de ses dirigeants qu'ils montrent qu'ils sont conscients de ce cercle infernal destructeur qu'ils ont tous contribué à enfanter. En conséquence, qu'ils essaient de trouver des solutions en collaboration avec les autres pays du monde pour en atténuer les effets. Par contre, ils ne

supportent plus qu'au contraire on prenne encore des décisions qui alimentent à perpétuité cette machine infernale. C'est peut-être aussi simple que ça, cette colère.

Mais, direz-vous, quel est ce pays exécrable situé probablement aux confins d'un improbable désert entouré de terres infertiles et peuplé d'imbéciles ? Ce pays est tout simplement notre beau pays de France que le monde entier nous envie. Mais pas de panique ! Il faut simplement savoir que les français sont entre autre les champions du monde des râleurs et qu'ils ne sont jamais contents. Lorsqu'on a assimilé cette particularité essentielle bien «françouillarde» du «bipède» français, il n'y a plus qu'à relativiser tout ce qui a été écrit auparavant pour en faire une moyenne probablement plus proche de la réalité objective. Nous, notre avis, c'était juste pour dire d'alimenter «le grand débat» !!! Voilà qui est fait !

«Au secours» crient plein d'espoir toutes les nivolaisiennes et tous les nivolaisiens gilets jaunes ou pas. «Au secours on étouffe dans cet hiver froid et pluvieux». Pas de panique là non plus, le printemps arrive. Et comme disait le regretté Aznavour : «il me semble que la misère serait moins pénible au soleil !»

Guy HYVER



Repas des anciens - Dimanche 28 avril à la salle des fêtes

Etat civil de décembre 2018 à février 2019

Naissances

- ZUCCOLO Lorenzo, Hervé, Paul né le 6 décembre 2018
- JUILLERAT Fauve née le 12 décembre 2018
- KARAMAN Musa né le 2 février 2019
- RIPOLL Yûna née le 9 février 2019
- GOYET Koralyne née le 13 février 2019

Mariage

- DUPRAZ Guillaume
et SANCHEZ Marine, le 9 mars 2019

Décès

- RABATEL Georges le 5 décembre 2018
- POULENARD-LEGER Micheline le 1er février 2019
- GOYET Fernand le 19 février 2019

Un nouveau correspondant local du Dauphiné Libéré...

Bernard CHAMARAUD est depuis quelques mois le nouveau correspondant local du Dauphiné Libéré. Plusieurs associations ont déjà eu le plaisir de travailler avec lui. Alors pour valoriser vos associations, annoncer une fête ou tout autre évènement sur la commune, n'hésitez pas à le contacter.

Bernard CHAMARAUD
06 82 95 02 42 ou 04 74 92 00 84
Courriel : bchamaraud@gmail.com



Une fête d'été à Nivolas-Vermelle

Samedi 6 juillet 2019 au stade du village

Pour l'édition 2019, l'association organisatrice sera le CSN. Cette association nous propose une journée sous l'égide de la Pena 38. De la musique tout au long de la journée. La journée sera animée par le traditionnel tournoi de pétanque.

A 12h, les jeunes du Conseil Municipal Enfants vous proposent de partager un moment convivial avec un pique-nique tiré du sac. Ils renouvelleront l'animation avec un QUIZ GEANT intergénérationnel.

Dans l'après-midi, le CSN proposera des animations pour les enfants.

Vers 19h00, un repas sur inscription sera proposé accompagné du concours des années en «9». La famille ou le groupe d'amis qui réunira pour le repas le plus grand nombre de personnes nées une année en «9» se verra remettre une récompense.....

La soirée se terminera avec la soirée dansante animée par la Pena 38 et le traditionnel feu d'artifice.



Chenille processionnaire du pin : la saison de lutte a débuté

Ces chenilles, couvertes de poils urticants sont dangereuses pour l'homme et les animaux. Le contact avec leurs poils urticants provoque des démangeaisons sévères, éruptions cutanées, allergies, problèmes respiratoires et oculaires, œdèmes.

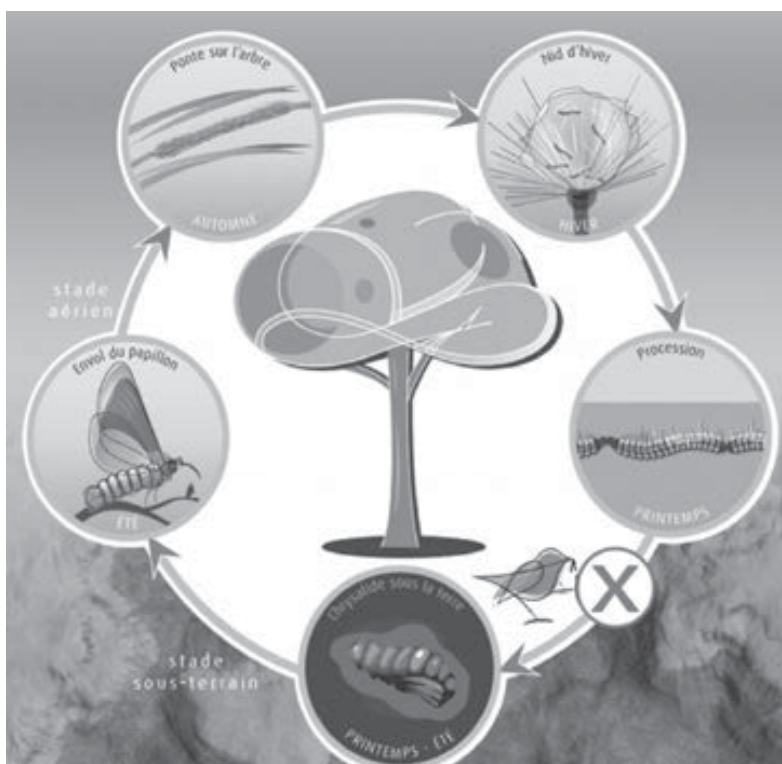
Les risques sont encore accrus en cas d'ingestion (enfants, animaux) : nécrose de la langue, cécité, et dans les cas les plus graves, la mort.

Les cocons, reconnaissables sur les pins, doivent être détruits. Le plus facile est, en hiver, de couper le bout de branche supportant le cocon et de le brûler.

Au printemps, le piégeage est possible en installant autour du tronc un dispositif qui empêche la migration des chenilles vers le sol. On peut alors les récupérer et les détruire facilement.

Ces moyens de lutte, simples, écologiques et efficaces sont à la portée de chacun. D'autres existent (traitement des arbres, pièges à phéromones) mais sont plus complexes à mettre en œuvre et nécessitent l'intervention d'un professionnel pour une pleine efficacité.

Il faut rappeler que la lutte est un acte de santé publique et que chaque propriétaire est responsable de la destruction des cocons sur ses pins.



Michel Rival a fait part de la colère des Maires, lors des vœux à la population

La Salle des Fêtes était bondée au moment où Michel Rival le Maire ouvrait la cérémonie, en présence d'Evelyne Michaud, Conseillère Départementale, représentant le Président Barbier, Le Major Claude Chevillon, Commandant la brigade de gendarmerie de Bourgoin-Jallieu, Le lieutenant Xavier Vitry, commandant le corps des sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle, les conseillères et conseillers municipaux adultes et enfants de la commune. Ce sont d'ailleurs les conseillers municipaux enfants qui ouvraient le feu en retraçant, chacun à sa façon, les différentes activités du CME au cours de l'année, la journée sans voiture, le nettoyage de printemps, le portage de colis aux anciens et la cérémonie du 11 novembre qui a marqué tous les esprits.

Michel Rival, avant d'aborder le compte-rendu des actions locales, faisait part de la colère des maires, devant la baisse des dotations et le transfert de nouvelles compétences. Citant l'exemple de la commune qui a vu sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baisser de 65% en quatre ans, il rappelait que l'argent versé aux grands groupes au titre du CICE (Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi), sans contrepartie et sans résultat serait plus utile pour les écoles, les hôpitaux et les communes.

Il réaffirmait, la volonté de la commune de rester attractive pour les habitants et pour les entreprises tout en orientant ses dépenses vers une modération des dépenses courantes : meilleures isolation des bâtiments communaux, mise en concurrence des assurances,

développement des transports en commun et du covoiturage. Il rappelait les deux chantiers en cours, la construction d'une salle d'arts martiaux et la réhabilitation du Stade des Mûriers, avec un gazon synthétique garni de billes de liège.

Evelyne Michaud, dans une allocution simple et directe, rappelait les compétences de Conseil Départemental dans le domaine social, au profit des personnes âgées, handicapées et des personnes privées d'emploi, tout en insistant sur deux grands domaines où l'assemblée départementale se distingue, la gratuité des transports scolaires et la culture. Enfin le Major Chevillon, présentait les chiffres 2017 de la délinquance qui sont en baisse et rappelait que chaque affaire élucidée l'était grâce au signalement de tous sur le terrain.



Des habitants récompensés au concours des maisons fleuries

Au cours de la cérémonie des vœux de la municipalité, il revenait à Paul Bonnaire, Conseiller Municipal délégué à l'environnement de remettre les récompenses du Concours des maisons fleuries. Il rappelait d'abord les règles du concours qui ne requiert pas d'inscription préalable, puisque c'est le jury du fleurissement qui statue au vu du fleurissement visible de la rue. Ce jury était composé de trois personnes extérieures à la commune et d'une personne de Nivolas choisie pour ses connaissances artistiques.

Dans la catégorie façades et balcons ont été primés : André Semanas, David Viville, André Armanet et Hippolyte Joannin. Dans la catégorie cours et jardins ont été primés : Jean Créton, Guy Hyver, Paulette Mions, Didier Bonnefoi, Fernand Goyet, Yves Comte, Georges Issartel, Christian Linossier et Colette Mallein. Etaient classés hors concours : Gérard Cochard, Claude Demaille, Fatiha Koutri dans la catégorie façades et balcons et Daniel Dupraz, Alphonse Torras, Henri Bellet, dans la catégorie Cours et jardins



Nivolas-Vermelle, un village fleuri ...

Le jury régional Villes et Villages fleuris a visité notre commune. Dans son rapport, le jury félicite la volonté de l'équipe municipale d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants, la mise en place des jardins familiaux, l'organisation du concours communal de fleurissement, la diversité végétale dans le fleurissement, la qualité des massifs de pleine terre, le fleurissement naturel au pied de l'église de Vermelle, le Zéro phyto, l'extinction de l'éclairage la nuit, la gestion par l'ONF du bois communal. Le jury invite la commune à expliciter sa stratégie globale pour définir une cohérence dans les aménagements, à réfléchir sur un mode d'arrosage cohérent avec les moyens. Il recommande de travailler l'adéquation des

plantes à leur emplacement, le renouvellement des arbustes et vivaces vieillissants,

Pour répondre au mieux à ses recommandations, le jury conseille de proposer aux employés d'espaces verts des formations sur les techniques végétales et florales. .

En conclusion, le jury a apprécié la présence de Monsieur le Maire lors de sa visite et a classé Nivolas-Vermelle dans la catégorie une Fleur.

Si l'essentiel du fleurissement de la commune est assuré par les employés communaux, notons que celui du jardin autour de l'église de Vermelle est le fait d'une bénévole de l'association pour la protection de l'église de Vermelle

Compte-rendu du CME du jeudi 13 décembre 2018

Présents : Essia, Julia, Elise, Maëly, Naïs, Lucie, Mélissa, Malo, Eliott Julie, Noah, Melda et Chaïma

• Finition de la charte du CME
Les élus valident l'ensemble des points de la chartre. Voir en annexe la chartre finalisée

• Préparation de la tournée des colis des anciens

Présentation du projet et information logistique. Le rendez-vous est fixé à 9h30 à la mairie le samedi 15 décembre.

• Introduction du travail sur la charte du droit de l'enfant

Un document est distribué aux élus. Les différentes valeurs sont analysées et expliquées par les élus.

• Préparation de l'allocution aux vœux du conseil

Préparation des différentes prises de parole

Respect

Je dois :

- respecter la nature
- respecter les personnes
- me respecter moi-même
- tenir mes responsabilités

J'ai le droit :

- de m'exprimer
- d'aller à l'école
- d'être libre

*Travail - Plaisir
Préparation*

Solidarité

Je dois :

- bien m'entendre avec les autres conseillers
- défendre les décisions du conseil
- observer les autres et être attentif aux autres

La charte du CME

Qu'est-ce que le CME ?

- Faire des actions
- Donner la parole aux enfants
- Améliorer le quotidien des jeunes du village -Un lien avec l'école
- Parler librement
- Créer des événements
- Participer aux actions et à la vie du village

Plaisir

Je dois :

- croire en mes projets
- croire en moi
- participer aux actions

J'ai le droit :

- de rêver
- de penser ensemble
- de partager des idées

*Responsabilité
Débattre - Décider*

Communiquer-Ecouter

Avec qui ?

- Les conseillers
- Les habitants
- Les élèves
- L'équipe enseignante

Sur quoi ?

- Les actions
- Les futures actions
- Les besoins et les propositions exprimés
- Le rôle du conseiller
- Qui nous sommes
- Compte rendu des réunions



Le BON tri c'est facile, on compte sur vous !!! Les conseillers du CME vous encouragent et vous remercient.



Dojo, premier coup de pelle



Très attendu par tous les clubs pratiquant les arts martiaux, qui sont bien représentés sur la commune, le premier coup de pelle annonçant le début du chantier vient d'être donné. «Le Judo compte 125 licenciés, l'Aïkido une quarantaine, le Krav-Maga une cinquantaine, plus les séances de Tai so et de Qi Cong, la salle mise à disposition actuellement s'avérait bien trop petite,

précise Michel Rival, le Maire, mais plutôt que de construire une salle indépendante, nous l'avons prévue en extension du gymnase afin de mutualiser les sanitaires et vestiaires.» On peut noter que le projet a été retenu par les financeurs, puisque, entre les subventions de l'État, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, le dojo sera subventionné à près de 50 %.

Des travaux pour une meilleure isolation des bâtiments

Il y a quelques temps, l'entreprise Dumoulin intervenait pour isoler les combles de la salle Savary par 30 cm de laine de bois soufflée, actuellement, les Copos de l'Hiens changent les menuiseries du bâtiment de la Mairie. «La commune a confié un travail de diagnostic des consommations de plusieurs bâtiments communaux au service du Conseil en Energie Partagée de la CAPI, et à la suite, le Conseil Municipal a retenu d'agir sur deux bâtiments, le bâtiment de la Mairie et la Salle Georges Savary, en renforçant l'isolation des combles et en remplaçant les menuiseries extérieures» précise Michel Rival, le Maire. Des travaux conséquents puisque le total sur les deux bâtiments se monte à 31 266,00€. Pour ce faire, une subvention a été accordée par l'État à hauteur de 7 816,00€ au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local). Ces deux bâtiments ont été choisis parce que le temps de retour de l'investissement est relativement court. De plus, ce sont quatre entreprises locales qui ont été retenues pour mener à bien les travaux. Rappelons que les particuliers peuvent également bénéficier des aides mises en place par la CAPI, dans le cadre du programme «Ma Reno». tel 04 74 94 79 99.



Elections Européennes

Dimanche 26 mai

La médaille d'argent à Jean-Christophe Goy

C'est entouré de ses collègues de travail, au cours d'une soirée festive que Michel Rival, le Maire, remettait la médaille d'argent communale, départementale et régionale à Jean-Christophe Goy, Agent de Maîtrise principal au sein de la commune. Retraçant la carrière du récipiendaire, le Maire rappelait que les trois passions de

Jean-Christophe sont le sport, notamment le rugby et la pétanque, les pompiers, puisque son engagement date de son service militaire qu'il a effectué au sein des Pompiers de Paris, et qu'avec le grade d'Adjudant-Chef, il est chef d'agrès au sein de la Compagnie de Nivolas-Vermelle, ce qui lui permet d'assurer le commandement

d'une intervention. Enfin sa troisième passion c'est les amis qui apprécient sa gentillesse car Jean-Christophe est toujours prêt à rendre service.

Avant de lui accrocher la médaille, le Maire lui souhaitait un prompt rétablissement afin de reprendre son poste le plus rapidement possible.



Les associations du Val d'Agnay se rapprochent

Les habitants des sept communes regroupées dans la vallée de l'Agnay n'ont pas attendu qu'on les y invite pour se déplacer dans ces différentes communes et fréquenter les activités proposées par les associations qui les intéressent. Les élus de leur côté, ont mené plusieurs actions en commun, comme la coordination des activités périscolaires ou les animations dans le cadre des bibliothèques. Ils ont donc décidé de réunir récemment les associations

présentes dans ces différentes communes afin de définir ce qui pourrait être décidé en commun, au bénéfice des habitants de tout le Val d'Agnay. Une idée qui a plu à l'ensemble des participants et du coup, un certain nombre de pistes ont été avancées, comme l'élaboration d'un répertoire commun de toutes les associations présentes sur le territoire, ainsi qu'une coordination des grosses manifestations afin de ne pas se concurrencer entre les



communes. Une première manifestation est d'ores et déjà arrêtée. Il s'agit d'organiser un forum des associations en commun, le 7 septembre prochain.



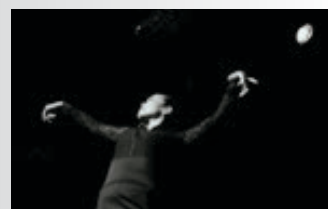
Soirée FLAMENCO

Samedi 6 avril 20h30

Avec le groupe Pinoteando

Pinoteando est une poignée de passionnés. Ils viennent d'horizons différents mais le flamenco traditionnel, son chant, sa guitare, sa danse, les a réunis. Pinoteando vous emmènera pour un voyage entre Grenade et Cadix, voire jusqu'à La Havane, pour partager avec vous des petites pincées de cet art hypnotisant et envoûtant qu'est le flamenco.

(Entrée : 14€)



Exposition commune
de Luis Henriques, photographe
et de l'atelier d'écriture
de la bibliothèque "Au fil de l'eau"
Du 4 au 29 juin à la bibliothèque

Soirée Théâtre
proposée par les ateliers théâtre
de l'ALEP arts et Culture.
«Noces feras-tu ?» et «Pause-café»
Samedi 15 juin à 20h30 à la salle des fêtes

Le téléthon poursuit sa progression

Récemment, les représentants de toutes les associations qui ont contribué au succès du téléthon se sont retrouvés en Mairie afin de remettre à Colette Giraud et à Jacques Banchet, coordonnateurs du Téléthon pour le nord-Isère, les sommes collectées lors de la journée du 8 décembre dernier. La rando dans la nature, organisée par l'Alep Plein-Air, la buvette tenue par l'Alep Arts et Culture aidée du Cyclo, ainsi que la vente des diots réalisés bénévolement par André Gadoud a totalisé 1 112,30€. Le repas, organisé par le CSN, ainsi que les inscriptions à l'animation Country a collecté 1 263,00€. Le Basket a versé 160,00€ correspondant à la recette de la buvette des matches du dimanche tandis que le golf a pu collecter 410,00€ sur les

parcours mis à disposition des amateurs pendant deux jours. Enfin, les jardiniers des Ravineaux qui s'y étaient pris depuis le printemps pour cultiver des courges ont pu remettre la somme de 200,00€ de la vente de courges et de confitures sur le marché, car la soupe qu'ils avaient préparée pour l'entrée du repas était offerte aux participants. Jacques Banchet, soulignait la progression des sommes versées au fil des années à Nivolais-Vermelle, tout en rappelant tous les progrès que la recherche médicale a pu faire dans le domaine de la thérapie génique, grâce aux dons du Téléthon. Michel Rival,



le Maire, remerciait tous les participants en soulignant que c'est l'effort de chacun qui permet les progrès de tous.



1200 diots cuisinés par les pompiers



Quand les pompiers se mettent aux fourneaux, ils ne font pas les choses à moitié. En effet, au vin blanc ou aux oignons, les diots étaient cuisinés de la meilleure façon. Accompagnés de frites, à déguster sur place ou à emporter, cela représentait un challenge de servir tout le

monde en une petite matinée. Aussi, Georges Prinnet, président de l'Amicale des sapeurs pompiers, avait mis en place une organisation parfaite, afin de pouvoir servir chacun sans attente. Une vraie gageure très appréciée des nombreux visiteurs.

Plein de projets pour les jardiniers des Ravineaux

Les jardiniers des Ravineaux ont pris en main « une réelle animation et des aménagements de l'espace mis à disposition par la municipalité qui font l'admiration de tous ceux qui passent dans le coin » déclarait Michel Rival, le Maire, en conclusion d'une assemblée où la majorité des adhérents avait répondu à l'invitation de Jacques Gaillard, le président de l'Association. Après avoir fait le bilan d'une année bien remplie, celui-ci présentait les projets qui vont connaître une réalisation en 2019 : des plantations d'arbres fruitiers sur les espaces collectifs, l'ouverture de nouvelles parcelles dans le haut du terrain au-dessus du bassin ainsi que la construction d'un petit local en dur qui permettra de mettre en sécurité l'outillage coûteux et éviter les vols. Le débat s'achevait sur un rappel de la charte signée entre l'association, la commune et le conseil régional engageant les participants à mettre en place des cultures respectueuses de l'environnement, et l'établissement de lien social entre les jardiniers et en direction de la population.



Soirée dansante avec la Country Star

Vendredi 5 avril A la salle des fêtes

Nos belles entreprises locales : Chaudronnerie Marmonier & MG découpe laser

Si dans vos rêves les plus fous, vous avez imaginé de visiter un jour la Silicon Valley, fleuron industriel de la lointaine Californie. Si cette irrésistible attirance est motivée par le fait que les industries qui s'y installent sont toutes réputées comme étant jeunes, dynamiques, innovantes et à la pointe des dernières technologies, nous avons autre chose à vous proposer. Vous n'avez pas besoin d'acheter un billet d'avion pour San Francisco. Dans la verdoyante vallée entre Bourbre et Agny, c'est à dire chez nous à Nivolas-Vermelle, il existe aussi des entreprises qui n'ont rien à envier à ces « startups » du 21^{ème} siècle. Parmi elles, Chaudronnerie Marmonier et MG découpe laser en sont un exemple indiscutable.

En 1974, Jean-Charles Marmonier, « l'esprit d'entreprendre » chevillé au corps décide de créer sa propre affaire de chaudronnerie dans la grange de son père dans le quartier du Carre. Grange qui se révélera bientôt obsolète et trop exiguë pour mener à bien ses activités. Il suffisait à l'époque, dit-il avec humour, d'avoir un pointeau, une pointe à tracer, et une bonne paire de cisailles. Jean-Charles s'installe alors en 1981 rue du lac dans de nouveaux locaux flambant neufs, spacieux et fonctionnels. Il sera rejoint en 1997 par son fils François bardé d'une bonne formation universitaire qui l'assista efficacement jusqu'en 2002, date à laquelle il reprit les rênes de l'entreprise. Jean-Charles prenant alors une retraite bien méritée, sans pour cela se désintéresser de cette belle entreprise qui reste son « bébé ».

François, en chef d'entreprise avisé, ne manqua pas de développer et de diversifier ce bel outil laissé par son père. En 2007, avec

son copain Didier Garnier rencontré sur les terrains de rugby au sein de la première ligne du CSBJ, là où se forment les amitiés indéfectibles, il décida de créer une activité complémentaire à la chaudronnerie en créant MG découpe laser. La découpe laser, nouvelle technologie de pointe leur semblait se situer dans un bon créneau d'avenir. La suite leur donna raison, Didier et François se partageant la cogérance de l'entreprise s'installèrent dans des locaux récents de 500 m² situés à quelques dizaines de mètres de la Chaudronnerie Marmonier. Ils investirent alors dans une machine de découpe laser d'occasion déjà très coûteuse. La progression fut fulgurante. En 2010, ils doublèrent la surface pour passer à 1000 m² avec une nouvelle machine neuve cette fois. En 2014, nouvelle extension et nouveau doublement de la surface pour passer à 2000 m². Enfin en 2018, dernier agrandissement en date, 650 m² de plus pour MG et 450 m² pour la chaudronnerie, et achat d'une 3^{ème} machine hyper performante dotée de la technologie « laser-fibre » dont le prix flirte avec le million d'euros.

Aujourd'hui, Didier Garnier assure plutôt la direction de MG découpe laser et François Marmonier celle de Chaudronnerie Marmonier. Les 2 entreprises comptent chacune une petite vingtaine de collaborateurs hautement qualifiés. Didier et François se sont employés à former chacun de leur côté dans leurs entreprises respectives un esprit d'équipe et de cohésion glané disent-ils sur les terrains de rugby, et ça marche ! La preuve, aux 3 machines d'une capacité de découpe de 4 mètres par 2, viendra bientôt s'ajouter une 4^{ème} d'une capacité de 6



mètres par 2,50 mètres, un petit bijou de technologie. Pendant ce temps, l'activité chaudronnerie n'est pas en reste, un four à recuire les pièces d'aéronautique en titane est en fabrication. Un four aux dimensions impressionnantes de 6 mètres par 4 mètres de diamètre qu'il est possible de fabriquer dans les nouveaux locaux capables d'accueillir de gros volumes grâce aux systèmes de levage de grandes hauteurs. Et savez-vous à qui est destinée cette fabrication ? A la Chine !!! Qui a dit que les chinois nous mangeaient la laine sur le dos ? Et qui a dit que seule la « Silicon Valley » était sur les rails des technologies de pointe ? Passez à Nivolas-Vermelle dans la rue du lac, Didier Garnier et François Marmonier vous prouveront le contraire.

Enfin, pour être complet, pour le profane, précisons que la découpe laser consiste à découper par l'intermédiaire comme son nom l'indique d'un rayon laser de 1 à 2 / 10^{ème} de millimètre d'épaisseur, des tôles d'acier, d'inox ou d'aluminium de 1 à 25 mm d'épaisseur, impressionnant !

Merci à Didier et à François pour leur accueil chaleureux, et merci à Jean-Charles d'avoir enfanté de si belles entreprises qui font la fierté de notre commune.



Le dernier des puisatiers

Henri Robert

A Nivolas, peu de gens doivent se souvenir de Hyacinthe GOYET, le dernier puisatier connu dans la région.

Je ne pense pas qu'il existe encore un ou plusieurs compagnons ayant travaillé avec lui. Quant à moi, j'ai eu l'occasion de l'assister dans son travail alors que j'étais encore enfant (avec son fils Tonin nous étions tous deux dans la même classe à l'école). En 1942, suite à une grande sécheresse, le niveau de l'eau ayant baissé, mon père décida d'approfondir le puits de son jardin et fit appel à « Cinthe » pour réaliser le travail.

De ce fait, je suis devenu assistant du puisatier qui m'avait impressionné en exécutant ce travail dans une condition si difficile. Le puits n'avait que 5m de profondeur, mais son étroitesse rendait la remontée difficile, même avec la corde que je tendais. C'est un souvenir qui rappelle la rigueur des artisans d'autrefois et devrait inciter les jeunes à aimer leur métier.

Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

1950-1961

Au début des années 50 le corps est toujours communal ; et même si une sirène a été achetée et installée sur le toit de la salle des fêtes en 1947, les pompiers n'ont pas de véhicule. Peu d'entre eux ont le permis de conduire et ceux qui ont une voiture l'utilisent alors pour emmener les hommes et le matériel sur les lieux de l'intervention. Les finances communales ne permettant pas l'achat d'un véhicule les pompiers vont organiser de nombreuses manifestations (bals, ventes de brioches...etc.), afin de contribuer en partie à cet achat. Ces efforts se concrétiseront en 1952 par l'achat au service des domaines d'un véhicule Dodge réformé de l'armée ce sera le 1er véhicule roulant du corps qui restera en service jusqu'en 1981.

A partir de 1954 le recrutement de nouveaux pompiers va devenir une priorité. De nombreux sapeurs arrivent alors à la limite légale d'engagement beaucoup ayant 20 ou 30 ans de présence au corps. En 1959 le conseil municipal et le nouveau maire Gabriel PELLET, estimant que l'évolution des pompiers et l'évolution de la commune doivent être liées, il va tout mettre en œuvre pour relancer le corps. De nouveaux sapeurs sont recrutés pour compenser les départs en retraite. Les pompiers vont alors se former avec l'aide du



Effectifs en 1961 Paul mathant, henri boyer, rené pourtier ,alain frechet ,louis savoy, olivier berger, rené poignot, pierre chevallier, joseph durand, etienne moiroud, gilbert clavel, antonin goyet

Lieutenant BROTTE de Bourgoin. N'ayant plus de chef de corps après le départ du Lieutenant LAURENT, un chef est nommé à titre provisoire (H.BOYER) afin d'assurer la transition avec Antonin GOYET qui a accepté de devenir chef de corps et qui est en cours de formation.

Un second véhicule, une jeep Delahaye est achetée en 1960 pour compléter le matériel. Le remplacement des casques est envisagé mais les finances ne permettant pas ce changement ceux-ci seront chromés par Tonin grâce à l'aide de P.Oudot (futur maire de Bourgoin-Jallieu) patron de la ste AD'Hoc. Lors de la cérémonie de nomination du nouveau chef de corps le 3 Décembre 1961 la population Nivolésienne peut découvrir le matériel et les nouveaux sapeurs-pompiers.

A suivre - P. Goyet

Sources : archives pompiers Nivolas /archives municipales de Nivolas



Gabriel pellet remet les galons de LT à Antonin Goyet



Le discours de Gabriel Pellet

ALEP Arts et Culture Nivolas-Vermelle

Dimanche 19 mai 2019

Un dimanche à la découverte de Valence

Visite du musée d'Art et d'archéologie

- 8h00 : Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle
- 10h00 : Visite guidée du Centre Historique de Valence
- 12h00 : Déjeuner au restaurant
- 15h00 : Visite guidée du Musée de Valence, arts et archéologie.
- 17h00 : Visite et dégustation à la Cave Pradelle à Chanos-Curson.
- 18h30 : Départ pour le retour vers Nivolas-Vermelle

La participation demandée est de :
30€ par personne pour les adhérents de l'ALEP Arts et culture
45€ par personne pour les non adhérents de l'ALEP Arts et culture
25€ pour les enfants (- 18 ans) ou les étudiants

Ce tarif comprend le transport, les entrées, les visites guidées et le repas.

Date limite pour les Inscriptions le 15 avril 2019

Pour tout renseignement s'adresser au 04.74.27.99.58



Mud Day Balcons du Dauphiné-Porte de l'Isère

Samedi 11 mai 2019

La CAPI propose 8 dossards gratuits
pour les habitants de Nivolas

Si vous êtes candidats remplissez le coupon ci-dessous et
déposez le en mairie avant le 10 avril 2019

Les 8 bénéficiaires seront tirés au sort

Mud Day Balcons du Dauphiné-Porte de l'Isère

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

38300 Nivolas-Vermelle - Tél :

Je candidate au tirage au sort pour un dossard aux couleurs de
Nivolas-Vermelle.

Si on chantait sur scène

A l'initiative de Sylvie Giraud, une nouvelle activité est née sur la commune. Elle rassemble, tous les mercredis soirs, un groupe de tous âges, enfants, ados, adultes, qui se retrouvent pour pratiquer le chant pour leur plaisir. En choisissant « Si on chantait » comme titre à leur association, ils affichent déjà tout un programme : que leur groupe est ouvert à tout un chacun et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des prédispositions préalables pour pousser la



porte de la Salle Georges Savary. Si chanter pour soi, c'est bien, mais c'est encore mieux d'en faire profiter les autres, c'est pourquoi le groupe avait décidé de donner un concert, où en groupe, à deux, à trois ou seul chacun avait préparé une prestation accompagnée sur le mode karaoké. L'occasion de rencontrer le public, ce qui n'est par toujours le plus facile. Un programme très étoffé avait été mis au point, parmi lequel nous retiendrons, entre autre, la belle prestation des deux ados du groupe, Elea et Eva qui ont su faire passer leur message en toute simplicité, avec une voix très juste. On retiendra aussi ce moment d'émotion avec l'interprétation de la chanson de Claude François « Le



téléphone pleure » ou encore le sketch chanté plein d'humour de « Pas de boogie-woogie » d'Eddy Mitchell. Les chanteurs se sont fait plaisir et le public s'est montré enthousiaste.



Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle



L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle s'est réunie en assemblée générale le samedi 9 février 2019 à 10 heures à la salle Georges Savary à Nivolas-Vermelle. De nombreux adhérents, artistes, et de

nombreuses personnes ont assisté à cette assemblée générale. Comme chaque année, le rapport financier, le rapport moral, le rapport d'activités, présentés, ont été approuvés à l'unanimité.

Plusieurs personnalités ont pris la parole pour féliciter cette association qui a élaboré un beau programme pour les Saisons Culturelles 2019, avec des manifestations évènementielles, comme

Mickaël Lonsdale, Robert Di Credico, Thierry Lambert, Jacqueline Anselme et Isabelle Anselme Bertrand, qui viennent pour la première fois à l'Eglise de Vermelle.



«En plein chœur» à pleine voix

La Chorale en plein Chœur de Nivolas-Vermelle a invité la population à assister à son concert de Noël donné en l'église du Village, bénéficiant pour la circonstance du passage au gaz de la chaudière de l'église. La chorale locale était étoffée par le groupe « Continuo » de Sermerieu, les deux chorales se partageant le même chef en la personne d'Eliane Leguilloux. Un choix très éclectique d'oeuvres classiques ou contemporaines a permis au public de passer un agréable moment dans le cadre de la préparation de Noël.



Lecture musicale

avec Michaël LONSDALE.
"Paroles d'amour à Tibhirine"

Lundi 22 avril à 17h
à l'Eglise de Vermelle

Concert d'été

Chorales En Plein Chœur
(Nivolas Vermelle)
et Continuo
(Sermerieu)

Vendredi 14 juin 2019 à 20h
Eglise de Nivolas Vermelle

Exposition de peinture

La 41ème exposition de peinture en ligne de mire

Lors de la préparation de la 41ème exposition de peinture, organisée par l'Alep Arts et Culture qui s'est tenue les samedi 2 Mars, dimanche 3 Mars et lundi 4 Mars.

Graziella Bertola-Boudinaud, avait annoncé «Si cette année, un peu moins de peintres seront exposés, car, vraisemblablement certains n'ont pas reçu l'invitation, l'accent sera mis sur la présentation des œuvres afin de les mettre en valeur. D'autre part, l'invité d'honneur sera le pastelliste nivolaisien, dont la réputation rayonne dans le nord-Isère, Marc Chavanne. Marc Chavanne est un habitué de ce salon depuis plusieurs années, et le public remarque régulièrement ses productions et admire ses talents de portraitiste.»

Un grand succès pour la 41ème exposition de peinture

La 41ème exposition de peinture qui s'est ouverte ce samedi 2 mars a connu une affluence remarquable, avec un public impressionnant au vernissage où de nombreuses personnalités locales étaient présentes pour applaudir les peintres qui ont été récompensés par les prix qui couronnent leur talent. Ainsi le prix d'excellence a été décerné à Pascale Gindre-Raillard, le prix de la municipalité à Christiane Cécillon, le prix Jean Degore à Karole Aubourg, le prix Georges Savary à Pascale Dendleux, le prix «coup de coeur» à Paulette Revon et 3 mentions ont été décernées à Annie Lucet (1ère mention), à Cécile Torrent (2ème mention) et Paul Van Der Grijp (3ème mention). Graziella Bertola-Boudinaud a tout d'abord remercié les bénévoles qui ont préparé cette exposition avec toujours beaucoup d'enthousiasme rappelant qu'il s'agissait d'accrocher 198 tableaux de peintres aux talents divers mais de haut niveau, ainsi que la municipalité. Elle soulignait que l'ALEP (Association Laïque d'Education Populaire) une fois de plus, remplissait son rôle d'accueillir des artistes venant d'horizons divers,

comme l'annonçaient au départ Georges Savary et Jean Degore, lors du premier atelier de peinture de l'ALEP.

Le maire, Michel Rival, soulignait également le judicieux parcours des cimaises qui invitait la déambulation où l'on pouvait se laisser emporter par les couleurs en prenant le temps d'admirer les œuvres par thème et par tonalité. Marc Chavanne, fidèle de bien des expositions précédentes, quant à lui, a remercié d'être l'invité d'honneur cette année.

Le lundi soir, à la fin de l'exposition, les prix du public ont été décernés : Le 1er prix du public a Jean Proton, le 2nd prix du public à Nella Gaudin et le prix du jeune public à Sylvie Bonnet.



ALEP Arts et Culture

La section Théâtre avec ses 3 ateliers animés par Sabine Vasselin, metteuse en scène et intervenante théâtre, vous proposera en fin de saison, trois pièces de théâtre où l'humour sera à l'honneur !

Samedi 15 juin à 20h30, dans la salle des fêtes de Nivolas, les adultes et ados des ateliers théâtre présenteront «Noces feras-tu» une pièce de Joël Contival et «Pause café !» par la troupe des Nivolascars, la dernière création de Sabine Vasselin.



Dimanche 23 juin, après-midi dans la salle des fêtes de Nivolas, deuxième édition du festival «JEUNES EN SCENE», Les enfants de l'atelier théâtre de l'ALEP Arts et Culture, clôtureront le spectacle avec «Bienvenue au tribunal !», une pièce où se mêle humour et surprises.



Le Boulevard Berjallien a enchanté le public

Au profit de l'Association « Chromosome Surprise », le Boulevard Berjallien a présenté la pièce de l'auteur Eric Assous : « Les hommes préfèrent mentir ». Camille Fri-



zon, porteur de ce fameux chromosome surprise, très émue, présentait l'association avant de laisser la place aux acteurs du Boulevard Berjallien. Le public nombreux a répondu présent à cette invitation et a passé une agréable soirée de détente et de rire. L'histoire ? Un psychanalyste qui a quitté sa femme, deux copains ambigus et une copine en quête d'un fiancé se retrouvent deux ans plus tard. De nouveaux couples se sont formés mais les comportements n'ont pas changé.



Un cocktail qui n'épargne personne, où seul le rire gagne à tous les coups. Un bon moment de théâtre très applaudi par une salle comble.

Un après-midi théâtral pour les enfants !



Pour la seconde année, la municipalité de Nivolas-Vermelle mettait la salle des fêtes à disposition de l'association de « Quoi j'me mêle » pour un spectacle jeune public pendant les vacances. Petits et grands étaient venus nombreux applaudir TAKSIO, ce drôle de chauffeur de taxi. Le taxi est tombé en panne et Taksio at-

tend la dépanneuse. Pour passer le temps il raconte « ses enfants valises ». Ces enfants qui partent de chez eux toute la semaine pour rejoindre une école adaptée à leur handicap. Avec beaucoup d'humour et de tendresse, ce spectacle nous parle de la différence et des rêves de ces enfants.



Saison Patrimoine CAPI 2019 à Nivolas-Vermelle

Le Pôle Métropolitain a lancé la Saison Patrimoine qui permet de prolonger les fameuses Journées Européennes du Patrimoine. Dans ce cadre-là, la CAPI propose au public de découvrir toute la richesse et l'offre culturelle du territoire.

La thématique des JEP 2018 était «L'art du Partage».

A Nivolas-Vermelle, la commission culturelle a sollicité l'Association des jardins des Ravineaux pour organiser un évènement sur notre commune. C'est avec enthousiasme et avec de nombreuses idées que nos jardiniers ont répondu favorablement. L'association de conteuses «Contais'y» financée par le pôle métropolitain et la CAPI, accompagnera ce projet.

Ensemble, ils vous accueilleront, Samedi 27 avril 2019 à 17h, aux jardins des Ravineaux à Nivolas-Vermelle.

Après un moment d'accueil, ils vous proposeront à travers une déambulation, une découverte documentée et contée des jardins. Vers 18h30, la municipalité et les jardiniers offriront un partage de gourmandise autour d'un verre.



« *Rendez-vous au jardin* »
avec les sculptures animalières de *Mahou*

Samedi 8 et dimanche 9 juin de 15h à 19h
à l'Eglise de Vermelle

Visite guidée du jardin par Denise Fréchet

Deuxième festival « Jeunes en scène »

organisé par l'*ALEP Arts et Culture*
et l'association *De quoi j'me mêle*

Dimanche 23 juin à 16h00
avec le soutien de la municipalité

Apéro lecture « *Au fil de l'eau* »
proposé par l'atelier d'écriture. autour de l'exposition.

Vendredi 14 juin à la bibliothèque

Des nouvelles de la bibliothèque...

Venez découvrir les nouveautés du mois de mars : romans, polars, science-fiction ou encore documentaires. Chacun trouvera son bonheur. N'hésitez pas d'ailleurs à nous faire part de vos coups de cœur, nous les mettrons en avant dans la bibliothèque.

Nous vous rappelons qu'un cahier de suggestions est mis à votre disposition pour noter les livres que vous aimeriez lire. Selon les demandes nous les achèterons ou les emprunterons à La Médiathèque Départementale de l'Isère.

Vous trouverez également de nouveaux CD et DVD : nous avons renouvelé notre emprunt auprès de la MDI.

Cette année a commencé avec la remise des prix aux gagnants du jeu du sapin de livres avec 2 premiers ex-aequo Margaux Foulumion et Tahina Rajonson et en 2eme Coline Romet. Il y avait 159 livres dans nos sapins cette année.

L'exposition de Frédéric Ducreux, déco façon Street art sur des objets du quotidien, a rencontré un vif succès. Enthousiastes, les élèves des classes de primaires ont réalisé une création sur un sac papier publicitaire.



Février aura vu une belle exposition de peintures sur le vin de divers artistes.

En mars, Alco, artiste plasticien et peintre, vous fera découvrir son univers à travers son exposition « Récup Art ».

Marion Rigollier vous présentera ses peintures lors de son exposition en avril.

Les photos du collectif Noir d'Argent viendront prendre place sur les murs de la bibliothèque en mai.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 27 mars 2019 pour un spectacle conte « Méchant ! » de Fred Laval dans le cadre de la tournée Quand CAPI conte !

Un artiste Multi-supports expose à la bibliothèque



En ce début d'année 2019, les œuvres de Frédéric Ducreux, viennent habiller les cimaises de la bibliothèque. Cet artiste autodidacte explique au public présent pour le vernissage ce mercredi, qu'il s'empare de

ce qu'il trouve dans l'espace public, la rue, les magasins, les restaurants.... Ces objets, morceaux de cartons, restes d'emballage, sacs avec enseigne, sets de restaurants, jusqu'aux tickets de caisse deviennent des supports pour les créations colorées et géométriques de Frédéric. Ses baskets qui l'accompagnent dans ses déambulations urbaines sont aussi des supports... C'est ainsi qu'il fait advenir la rue comme objet d'art.



Peintures et Happening

avec Robert Di Credico

« Au-delà des chapelles »

Du 4 au 12 mai à l'Eglise de Vermelle

Ouverture les 2 weekends de 15h à 19h

Du vin, des contes, du plaisir mais point d'ivresse !



Pour les habitués de la bibliothèque, l'habitude est prise pour une soirée contes avec Catherine Fériel de l'association «Contais'y». Pour ce dernier rendez-vous la thématique était «le vin et la vigne». La soirée débutait avec un exposé de Florent Chauvel, sommelier de la cave «Passionnement vin». Il relatait l'histoire

du vin qui autrefois était préféré à l'eau pour ses vertus hygiéniques. On coupait l'eau avec du vin pour la purifier. La suite fut poétique avec des chants certains d'Anne Sylvestre, des poèmes dont un de Baudelaire, des contes avec le petit Louis, Bacchus, le champ des génies. Le talent de Catherine Fériel a maintenu en haleine un public enchanté. Pour l'occasion, les cimaises de la bibliothèque étaient habillées par les œuvres de plusieurs artistes traitant de la thématique de la soirée. En résumé, l'équipe de la bibliothèque municipale nous a proposé une soirée où de nombreux sens étaient en éveil.



Lecture musicale

avec Michaël LONSDALE

«Paroles d'amour à Tibhirine»

Lundi 22 avril à 17h à l'Eglise de Vermelle

Alep Plein Air

Neige et soleil, les ingrédients réunis pour passer de bonnes journées à la montagne. Chacun trouve son plaisir concernant ces sorties d'hiver, l'essentiel est bien là. Sur le parcours sauvage à St François de Sales, sur le plateau de Beauregard à La Croix Fry nous en avons pris plein les yeux. Ce plateau porte vraiment bien son nom.

Pour terminer la saison hiver, nous profiterons du week-end sur le Plateau de Font d'Urle en Vercors.

**Marche nordique le samedi
matin 9h30 / 11h30**



Marche dans la nature

Dimanche 5 mai rendez-vous au foyer à partir de 7H30
3 circuits balisés avec ravitaillement

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : alepleinair@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Rando, pot au feu et galette avec l'ALEP

La journée pot au feu de l'ALEP Plein Air, si elle est traditionnelle connaît toujours



le même succès. Certes, cette année, la grisaille a sans doute un peu calmé les ardeurs des marcheurs qui se sont retrouvés moins nombreux pour prendre la direction des hauteurs de Quinsonnas. Toutefois, ils étaient aussi nombreux à mettre les pieds sous la table, pour profiter d'un bon repas et passer un bon moment ensemble en attendant les prochaines sorties.

La famille du judo s'est rassemblée

Pour la dernière séance avant les vacances, les membres du Judo Club de Nivolas-Vermelle avaient invité les enfants et leurs parents à venir passer un moment de convivialité pour marquer les fêtes de fin d'année. Jérémie Robur, le professeur aimé de tous les enfants et Emmanuel Chiras canalisaient la foule des jeunes judokas qui montraient avec exubérance leur joie, tandis que Gaëlle Diaspara et Catherine Léchenet remettaient à chacun un petit présent en prenant les inscriptions pour les photos souvenirs de chaque judoka en grande tenue de compétition. Le Maire, Michel Rival, annonçait que désormais, les difficultés techniques étaient toutes levées et que les travaux du nouveau dojo démarreraient après les fêtes.



Basket Club Nivolas :



Aucune embûche avant la trêve de Noël :

C'est maintenant une tradition au Basket Club de Nivolas, le Match de Noël de l'équipe SFI est l'occasion de bien finir l'année, à domicile, avec la présentation des équipes et la venue du père Noël. Dans une ambiance festive et conviviale, les jeunes licenciés survoltés ont encouragé les Séniors sans relâche, ce qui a permis de couronner ce début de saison par une victoire supplémentaire. Rappelons que cette équipe, engagée en Pré-nationale est deuxième du championnat à un point du leader, un très beau cadeau de Noël pour le club et son coach Gilles CARRON ! Soulignons la montée en régionale de l'équipe U15F1 suite à leurs belles performances en 1ère phase de championnat ! En 2ème phase, un vent de réussite accompagne également nos équipes U13F2, U13M2, U15F2 et U11 en tête de leur poule ainsi que nos équipes SF3, U18 et U15F1 qui ne sont qu'à un point du leader ! Le choc entre l'équipe SF3 et le leader de la poule a tenu en haleine les spectateurs : nos joueuses ont fait preuve d'une grande solidarité, d'efficacité et d'un mental solide en remportant ce derby à l'extérieur !

Coup de théâtre : Même si le trac avait envahi le bureau du BCN car il s'agissait d'une

première pour le Basket Club de Nivolas, les spectateurs sont venus en nombre et la soirée a été appréciée, en résumé, un vrai succès ! Nous



avons découvert une «Ophélie» capable de jouer aussi bien sur les planches qu'avec la planche des paniers ! UN GRAND MERCI aux personnes présentes et aux acteurs de la troupe des Poisons d'Avril, aux

cordons bleus mais aussi à l'aide apportée à la buvette. Pendant que le souffleur veillait à un éventuel trou de mémoire d'un des acteurs, Antonia s'occupait de nous souffler un pop-corn caramélisé tout chaud, un régal ! Mention spéciale pour son aide et sa fantastique machine qui a enchanté les spectateurs !

On stage : L'entente entre le foot et le basket permet d'offrir aux jeunes nivolaisiens un 2ème stage Multi-sports pendant les vacances scolaires ! Cette belle initiative ravit parents et enfants, bravo à Dylan et aux animateurs des 2 clubs !



Notez que les joueurs et joueuses du BCN vont prendre de la brioche pour la bonne cause ! Samedi 9 mars, merci de réserver un excellent accueil à nos équipes lors de la tournée des brioches.



Tournoi jeunes

Samedi 13 Avril 2019 Gymnase de Nivolas

Vente de Poulet / Pétanque / safari pêche

Avril/Mai/Juin 2019

Nivolas-Cyclo - Fédération Française de Cyclotourisme

Le 19 janvier dernier, NIVOLAS-CYCLO a tenu son assemblée générale. 2018 a été une année triste qui a vu deux adhérents nous quitter. Pour cette année 2019, nous décidons de changer quelque peu la structure et lançons un appel à toutes les personnes inté-

ressées par le cyclotourisme. Nous proposons des sorties dès le mois de mars, les mardis, jeudis samedis ou dimanches suivant les disponibilités ou la météo. Rendez-vous à 13h30 devant le foyer, près de la mairie, pour les mois de mars et d'avril.

Pour tous renseignements : François NESSON : 06 86 42 79 89 ; Gérard GONNON : 06 19 22 70 43 ; Michel PLAGNAT 06 64 81 11 72

la journée handisport avec le CSN - Mercredi 24 avril

Un week-end foot avec le CSN



Profitant de la trêve hivernale, le Club Sportif Nivolaisien avait décidé de faire de ce week-end de janvier une vraie fête du foot. Opération réussie puisqu'en deux jours près de 350 jeunes se sont affrontés sportivement dans le cadre du Gymnase Municipal et du Gymnase du Lycée Saint-Marc.

Le Samedi, 12 équipes U 09 ont joué à Saint Marc tandis que les 8 équipes U 10- U 11 se rencontraient au Gymnase Municipal. Le dimanche

ce sont les 16 équipes U 13 qui ont envahi le gymnase municipal. Les joueurs venaient principalement des clubs voisins du nord-isère, mais certains avaient fait plus de kilomètres puisqu'on a pu voir des équipes de Crolles, de Savoie et quelques équipes du Rhône. Autant de bouches qu'il fallait nourrir, aussi les dirigeants du Club s'affairaient pour proposer diots, frites, boudins et autres andouilles.

Vente de Moules-Frites

Samedi 6 avril
au stade des mûriers



Du gigot bitume au menu du CSN

Le gigot bitume est une vraie tradition qui marque les temps forts d'un chantier, dans les entreprises de travaux publics ou chez les étancheurs. Pour cette fois, point de chantier, mais c'est le Club Sportif Nivolaisien qui avait invité ses amis et supporters à venir déguster cette spécialité. M. Noir avait remis en service sa chaudière remplie de bitume et les gigots bien enveloppés dans du papier d'aluminium et dans une enveloppe étanche ont cuit lentement jusqu'au cœur. Si le bitume se sentait jusque

dans la rue du Vernay, point de goût de goudron pour le gigot qui était cuit à point. Accompagné d'un gratin dauphinois bien crémeux, le CSN avait préparé un solide festin, très apprécié de tous les convives.



Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	V	A	S	S	E	R	I	E
2	E	V	O	L	U	E	R	O	N	S
3	S	A	L		D	R		I	T	T
4	I	N	A	N	I	T	E		E	R
5	S	E		O	S		R	I	R	A
6	T	S	F		T	A	S		C	P
7	E	C	O	T	E	S		R	E	A
8	R	E	N	E		U	E		P	D
9	A	N	C	I	E	N	N	E	T	E
10	S	T	E	L	L	A	I	R	E	S

Le Sou des écoles du Village

En ce début d'année 2019, l'équipe du Sou des écoles de Nivolas Vermelle a organisé le dimanche 31 janvier son vide grenier pour la 8^{ème} édition au gymnase municipal. Ce fut une belle journée avec de la pluie et du soleil, les exposants dont plusieurs habitués ont réussi à réaliser des affaires même si la fréquentation était en baisse. Le tout s'est déroulé dans une ambiance amicale et conviviale.

Le Bal Masqué

Le vendredi 08 mars, le Sou des Ecoles a entraîné enfants et parents dans un Bal Masqué endiablé à la salle des fêtes avant de finir par l'élection des meilleurs déguisements, Mr Hiver a été brûlé à l'extérieur à côté des pompiers. L'équipe dynamique du Sou a proposé un choix plus large de snack avec les barbes à papa et les popcorns...

Randonnée des Saveurs Marche & VTT

Le dimanche 31 mars, dès 7H, le Sou des Ecoles du village et l'Espoir Gymnique, vous proposent le retour de la randonnée des saveurs. Les randonnées VTT (de 15 à 50km) et marche (de 6 à 16km) avec un départ des circuits devant le foyer, seront ouvertes à tous des plus sportifs aux familles même en poussettes. Les ravitaillements seront installés dans les fermes avoisinantes. Venez Nombreux !

Kermesse

Le samedi 29 juin, au stade municipal, après le spectacle au gymnase dès 10h30, une journée pleine d'activités vous attend : structures gonflables pour tous, jeux, animations, repas champêtre et des surprises...

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

Avec le Sou des écoles, découvrez des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Le Sou des Ecoles a vidé son grenier

Dès quatre heures du matin, les membres du Sou des Ecoles étaient sur le pont pour accueillir les premiers exposants qui avaient besoin de pas mal de temps pour s'installer afin que tout soit prêt pour l'arrivée des premiers chineurs. Les plus éloignés venaient de la Région Lyonnaise mais parmi la quarantaine d'exposants, la plupart étaient de Nivolas-Vermelle. Beaucoup étaient venus en famille et ce sont les enfants qui se sont révélés être les meilleurs vendeurs. Du coup, tous les âges étaient représentés, et si les enfants étaient nombreux la doyenne avait plus de 80 ans. Comme dans tout vide grenier, on pouvait trouver de tout, mais incontestablement ce sont les vêtements d'enfants qui se sont le plus échangés. A la buvette, aux casse-croûtes, au vin chaud, l'équipe du président Laurent Poulenard faisait en sorte que chacun ne manque de rien. Une belle journée, malgré une météo capricieuse qui a vu passer plus de quatre cents visiteurs, pour le plus grand bénéfice des enfants des écoles.



Les sapins du Sou des écoles



Pour préparer Noël, le Sou des Ecoles du village avait préparé des commandes de sapins à la fois pour le plaisir des enfants et également pour collecter des fonds pour les activités complémentaires de l'école que l'association centenaire ne manque pas de financer. Laurent Poulenard son président était sur le pont

pour accueillir les parents venus prendre livraison de leurs sapins, de magnifiques nordmanns bien verts qui pourront tenir pendant toutes les fêtes de fin d'année. Les parents ont parfois été surpris de la belle taille de ces arbres de Noël et ont dû se faire donner un coup de main pour les charger.

***Randonnée des saveurs
avec l'EGNV et le Sou des écoles***

Dimanche 31 mars

Fête de l'école avec le Sou des écoles

Samedi 29 juin

Projet PLEA CAPI à l'école maternelle

Sous le charme des 2 intervenantes musicales de la CAPI, les élèves des trois classes de maternelle découvrent en musique l'histoire de Rouge et Bleu qui tombent amoureux. Rouge c'est un tas d'objets rouges et Bleu un tas d'objets bleus... Le récit musical est improvisé avec tous ces objets qui ont une expression sonore, sous les yeux ébahis des enfants. L'histoire est illustrée grâce à un kamishibai. C'est un genre narratif japonais, une sorte de théâtre ambulante. Bénédicte et Françoise ont ainsi introduit le projet Tutti Quanti du Plan Local d'Education Artistique de la CAPI. Il s'agit de faire vivre aux enfants une expérience sonore

participative unique. Elles vont intervenir plusieurs fois dans les classes et proposer des ritournelles, des percussions corporelles, des jeux de doigts, des chansons à gestes ainsi que différents bruitages sonores et leurs codes. Mais quand on mélange du bleu et du rouge, on obtient une 3ème couleur et d'ici la prochaine visite, les enfants et leurs enseignantes vont devoir récolter des objets violets... Ce méli-mélo de couleurs, d'objets, de mots et de sons donnera lieu à une séance "concert" interactive et participative, où le public sera à la fois musicien, conteur, acteur, danseur et spectateur.



Petits et grands ont apprécié le loto de Boussieu

Le Sou des écoles de Boussieu est une des associations les plus dynamiques de la commune et l'organisation de son loto n'a pas démenti sa réputation.

Le dimanche, dès 14 heures, tout avait été minutieusement préparé par l'équipe présidée par Myriam Dupouy qui ne cachait pas sa satisfaction de

voir que la très grande majorité des places installées étaient occupées dans le gymnase Municipal.

Les beaux lots annoncés ont sans doute contribué à assurer le succès de la manifestation dont la totalité de la recette va à l'organisation d'activités complémentaires financées pour les enfants de l'école de Boussieu, qui rappelons le, accueille à



parité des enfants de Nivolas-Vermelle et de Bourgoin-Jallieu. Des enfants, qui bien sûr étaient au centre des préoccupations avec les stands de friandises et une partie enfants, ouverte aux moins de quatorze ans.



Les arts numériques ont passionné les enfants

Dans le cadre du Festival « Electrochoc », la Salle des musiques actuelles, les Abattoirs poursuit son initiation aux arts numériques. Un atelier a ainsi été proposé aux enfants

sur toute une journée afin de déboucher en début de soirée sur une présentation aux parents. « L'abatt' mobile » atelier ambulante avec les équipements informatiques et audio visuels permettant des créations a réellement passionné les enfants qui se sont investis à fond dans une création. Tout au long de la journée, quand on entrant dans la salle, on sentait un véritable bruissement d'échanges autour des tables où les enfants travaillaient en groupe. Elaborer des dessins, apprendre à les



transformer, utiliser des collages de vidéos, introduire des figures géométriques en créant une bande sonore, autant d'approches qui permettent de mieux comprendre les images et les sons qui nous entourent. Et bien sûr, montrer son travail sur la camionnette servant d'écran géant animé, voilà de quoi emmagasiner des émotions, au point d'en oublier le froid ambiant.

Tournée « Quand CAPI conte » avec le conteur Fred Laval et son spectacle « MECHANTS »

Mercredi 27 mars à 16h30 à la bibliothèque. A voir en famille.

Les écoliers de Boussieu ont chanté pour le père Noël

Les parents du Sou des écoles, animés par Myriam Dupouy avaient invité le père Noël à participer à la petite fête organisée, au sein de l'école par toute l'équipe éducative de l'école de Boussieu dirigée avec gentillesse par Muriel Chevalet.

Chaque classe avait préparé un chant où le père Noël tenait, bien sûr, une grande place et les plus grands avaient même inventé une chorégraphie selon des standards de la comédie musicale américaine sur la musique de Jingle bells. Le père Noël pouvait alors remettre à chacun une friandise, avant de déguster le goûter servi par les parents du Sou.



En attendant Noël à l'école Maternelle de Nivolas-Vermelle....



Si les enfants de l'école attendent Noël avec joie, Gédéon, le hérisson grognon, lui n'aime pas Noël ! Il le crie haut et fort et le fait dire par La conteuse Merlenchanteuse. Gédéon ne demande qu'une chose, qu'on le laisse tranquille. L'arrivée d'un drôle de singe va faire réfléchir Gédéon pour le plus grand plaisir des enfants.

Merlenchanteuse et son accordéon les entraînent dans une succession d'aventures interactives et rocambolesques. Ce moment de rêverie et de poésie a été offert par le sou des écoles.

